

Tebboune efface le passif de la mafia P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Frais de dépistage de la Covid 19

Le virement des aides financières entamé en février

Page 16

L'ANP ACCUSE, NOMMÉMENT, LE « RÉGIME MAROCAIN »

«Le Makhzen vise à inonder l'Algérie avec la drogue»

Dans son bilan des saisies de drogues (kif traité et psychotropes), rendu public, hier, l'Armée nationale populaire (ANP) cloue au pilori, le «narco-Etat» de l'Ouest, accusé, nommément, d'inonder, délibérément, l'Algérie (et toute la région), avec sa production à échelle industrielle du haschich et dérivés. Page 3



Agence nationale d'aide et de développement de l'entrepreneuriat

Du nouveau pour les jeunes entreprises P. 2

Création de dix nouvelles wilayas

Un développement «plein-sud» ! P. 5

Transition énergétique

Le patronat veut s'impliquer P. 6

LE CONFINEMENT PARTIEL PROROGÉ DE 15 JOURS

La prudence recommandée

Le Gouvernement a décidé de proroger de quinze (15) jours le confinement partiel à domicile de 22 heures à 05 heures dès aujourd'hui dans dix-neuf wilayas du pays tout en appelant à la prudence « notamment devant le risque actuel de circulation de nouveaux variants de la Covid 19 ». Page 4



MÉGAPROJET DU PORT DE CHERCHELL ET RÉCUPÉRATION DE L'USINE D'HUILE DE KOUNINEF

Tebboune efface le passif de la mafia

Lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier, trois importantes décisions prises par le président Tebboune ont retenu l'attention. Deux d'une importance stratégique se rapportent à l'homme d'affaires déchu et emprisonné, Réda Kouninef.

L'une d'entre elles se rapporte au transfert de propriété à l'état de l'usine de trituration des graines oléagineuses se trouvant dans la zone extra portuaire de Djen-Djen pour en produire de l'huile de table à Jijel appartenant à l'homme d'affaires emprisonné Réda Kouninef dans le cadre des affaires de corruption. Ce projet qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive a coûté à l'Etat environ 250 millions d'euros, s'étendant sur une superficie de 16 hectares, a été financé en grande partie par un crédit accordé par le Crédit populaire algérien (CPA). Plus de 80% des équipements ont été importés. Le président Tebboune a chargé le ministre du Commerce de la recherche d'une solution immédiate pour «engager le transfert de propriété de l'usine de Jijel de production de l'huile de table suite aux jugements définitifs rendus contre les anciens propriétaires, et à accélérer sa remise en production». L'autre projet d'une importance vitale pour le commerce avec les pays africains, le port de Cherchell (Tipasa) a été également abordé par le président Tebboune qui a ordonné de «prendre toutes les dispositions nécessaires au lancement des travaux». Le Président a fixé un délai de «deux mois, au maximum», pour la prise de toutes les dispositions nécessaires au lancement effectif des travaux de réalisation du port stratégique d'El Hamdania. Ce projet de 3 milliards financé en partie par la Chine entre dans le prolongement de l'accord de partenariat stratégique signé par l'Algérie et la Chine en 2014 dans le prolongement des projets des Nouvelles routes de la soie en Algérie. Ce projet va permettre aux Chinois de bénéficier de la gestion de ce port pendant une période de 25 ans.

UN PROJET DANS LA CONTINUITÉ DE LA ROUTE DE LA SOIE

Au départ du projet, le groupe Kouninef a été inclus dans le projet du futur port centre d'El-Hamdania à hauteur de 20% en remplacement du groupe ETRHB propriété d'Ali Haddad selon des sources crédibles. En plus de l'Etat algérien qui est actionnaire via l'entreprise de gestion des



ports et de pêches (EGPP), la Chine est le troisième partenaire dans ce projet. Le coût de réalisation globale est estimé à 3,3 milliards de dollars. Ce projet qui devait être livré en 2019, selon les prévisions des entreprises chargées des travaux sera financé par un prêt de l'Etat chinois. Cette infrastructure portuaire sera financée dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. D'une capacité de 25 millions de tonnes par an, le futur port permettra le transit d'un grand volume de trafic conte-

mixte de droit algérien composée du groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises que sont CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company) et régie par la règle 51/49. Pour le financement de la première phase de ce projet, le texte de loi de finances 2018 a consacré un budget de 150 milliards de dinars. Avec 20 mètres de tirant d'eau (hauteur de la partie immergée d'un bateau) ce port en eau profonde sera réalisé non seulement pour le commerce national par voie maritime mais aussi en tant que hub pour les échanges au niveau régional. Il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conte-

neurs et de 25,7 millions de tonnes/an de marchandises générales. Il sera aussi un pôle de développement industriel, relié aux réseaux ferroviaire et autoroutier et bénéficie, dans sa proximité immédiate, de deux sites totalisant

2 000 hectares destinés à accueillir des projets industriels. Le trafic portuaire de marchandises dans la région centre du pays devrait atteindre, à l'horizon 2050, un volume de 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traités actuellement par les ports d'Alger et de Ténès. Enfin le président Tebboune après avoir écouté l'exposé du ministre de l'Intérieur et sur le fonctionnement de la commission d'aide «à la définition des sites, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier, en sus d'un état des lieux sur le foncier industriel», le Président Tebboune a ordonné la «récupération de toutes les assiettes industrielles, des milliers, attribuées mais non exploitées à ce jour». Parallèlement, il a donné des instructions portant sur l'impératif d'associer les représentants des investisseurs et du patronat dans l'accompagnement et la promotion de l'investissement, «en tant que partenaires dans le développement et acteur principal pour la relance de l'économie nationale». Le Président de la République a donné, par ailleurs, des instructions pour l'activation effective des dispositions de la loi sur la concurrence «interdisant le monopole et la pénurie». Il a ordonné, également, la «révision de subvention du fourrage et aliments de bétail en vue» et la réduction de la facture des importations, de manière à garantir la «stabilité des prix des viandes sur le marché national». Tebboune a insisté sur la lutte contre la spéculation. Aussi, il a ordonné d'associer les éleveurs dans «l'augmentation de la production de viandes et la réduction de la facture de l'importation» avec engagement de l'Etat à la «subvention du fourrage» et à leur encouragement

Mahmoud Tadjer

AGENCE NATIONALE D'AIDE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

Du nouveau pour les jeunes entreprises

Des mesures incitatives très importantes ont été prises par les pouvoirs publics au profit des jeunes promoteurs et notamment les étudiants chômeurs.

Ainsi, le tout nouveau directeur général de l'Agence nationale d'Aide et de Développement de l'Entrepreneuriat (Anade) ex-Ansej, Mohamed Chérif Bouziane, a annoncé hier, une série de décisions à même de faciliter la création d'une activité de production ou de services. Lors de son passage sur le plateau d'une télévision arabophone privée, Bouziane a fait savoir que le taux de cotisation concernant l'apport personnel du demandeur de crédit Anade a été revu à la baisse, passant de 15 à 5%. Dans ce sens, il a précisé que cette mesure concerne particulièrement les jeunes chômeurs et les étudiants porteurs de projets.

En outre, il a annoncé la suppression de la taxe de la valeur ajoutée (TVA) après l'achat d'un matériel par les jeunes promoteurs sachant que celle-ci était de 19%. Le DG de l'agence a aussi indiqué que ses services ont comptabi-

lisé pas moins de 38 000 entreprises en difficultés financières à la fin de l'année 2020, soulignant toutefois, que ces dernières ne seront pas concernées par des poursuites judiciaires.

En revanche, Bouziane a recommandé aux propriétaires de ces entreprises défaillantes de se conformer aux nouvelles instructions de l'Anade s'agissant de leur inscription sur la plateforme numérique créée à cet effet. Pour rappel, le lancement de cette plateforme numérique est destiné à accompagner de manière étudiée les promoteurs des micro-entreprises et porteurs de projets, spécialement ceux ayant des problèmes de financement de leurs activités. Aussi, Bouziane a révélé à cette occasion, la création de mini-zones industrielles destinées aux jeunes, ainsi que l'attribution des surfaces agricoles au profit des jeunes entrepreneurs. Par ailleurs, le responsable a révélé la signature d'un accord avec l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) pour employer 100 000 entre-

prises créées par les jeunes, ainsi que la possibilité pour les jeunes entrepreneurs de lancer des projets avec les groupes Sonatrach et Sonelgaz. Ceci étant, il est à noter que le Président de la République a ordonné lors du dernier Conseil des ministres la régulation du foncier industriel pour la promotion de l'investissement ainsi que la récupération de toutes les assiettes de foncier industriel, des milliers, attribuées mais non exploitées à ce jour. Le placement des zones d'activités sous la tutelle et à la disposition des présidents des Assemblées populaires communales (APC) pour définir les besoins de chaque région en termes d'activités et l'ouverture de la voie devant les startups. Cependant, on s'attend à travers la création des nouvelles mini-zones industrielles destinées aux jeunes promoteurs que cette opération offre l'occasion aux jeunes porteurs de petits projets d'accéder à l'investissement au même titre que les autres opérateurs économiques d'envergure nationale, voire internationale.

Rabah Karali

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 45 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

L'ANP ACCUSE, NOMMÉMENT, LE « RÉGIME MAROCAIN »

«Le Makhzen vise à inonder l'Algérie avec la drogue»

La mise en accusation est, cette fois, des plus frontales. Pas de quartiers. Sans gonds. Sans euphémismes. Le commandement de l'Armée nationale populaire « rompt » avec les usages « diplomatiques » consistant, habituellement, à ne prononcer le nom de cet « ennemi intime », le Maroc, que par ses nombreux noms d'avatars.

Dans son bilan des saisies de drogues (kif traité et psychotropes), rendu public, hier (via l'APS), l'Armée nationale populaire (ANP) cloue au pilori, le « narco-état » de l'Ouest, accusé, nommément, d'inonder, délibérément, l'Algérie (et toute la région), avec sa production à échelle industrielle du haschich et dérivés.

Si l'Algérie, est en « ligne de mire des réseaux internationaux alliés avec des pays de la région dont les intentions politiques sont sournoises, avec à leur tête le régime du Makhzen », c'est à cause de ses « immuables positions envers les causes justes dans le monde et dans la région », note le rapport du MDN. "Ces réseaux s'efforcent à atteindre l'épine dorsale de notre société que représente la jeunesse, et ce à travers l'acheminement de tous types de drogues". « Le régime marocain, note l'ANP, use de tous les moyens pour faire écouler et vendre ses drogues en dehors de ses frontières, et ce en faisant fi de la sécurité et la stabilité des pays du voisinage ». L'armée algérienne dénoncera "l'impunité assurée par le régime du Makhzen aux narcotrafiquants et aux réseaux de narcotrafic".

CAMPAGNES ACHARNÉES

Cette impunité s'expliquant par les « tentatives du Makhzen de voiler ses multiples échecs économiques et pour apaiser l'ébullition sociale ». "La pauvreté prend de l'ampleur au Maroc et le chômage s'installe de plus en plus parmi les jeunes. C'est pourquoi, le régime marocain ferme les yeux sur la contrebande et le narcotrafic. De surcroît, il encourage et motive ses éléments postés sur ses frontières pour faciliter l'acheminement des tonnes de drogues vers l'Algérie", souligne l'institution militaire. Pour l'armée, il s'agit de "campagnes acharnées", auxquelles l'ANP réagit par le déploiement " d'énormes et intenses efforts pour la sécurisation des frontières nationales et dans la lutte contre la criminalité organisée (...) à travers une stratégie globale adaptée aux méthodes des bandes de narcotrafiquants et les pays derrière elles, le Makhzen en particulier". "Cette stratégie, ajoute-t-on, s'avère efficace », eu égard aux « opérations de qualité menées



dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic", ajoute-t-on. Cependant, déplore l'ANP, "le Maroc poursuit sa politique visant à inonder l'Algérie avec la drogue qui est devenue une menace contre la sécurité et la stabilité nationales surtout qu'elle vise la catégorie la plus vulnérable en l'occurrence nos jeunes ».

Le régime du Makhzen, poursuit-elle, "instrumentalise, donc, la drogue (et les psychotropes) pour essayer de cacher ses échecs économiques et sociaux" et en fait un « business rentable » et « épanoui » même par temps de pandémie Covid-19 qui a affecté les échanges commerciaux

dans le monde. « Au contraire, les bandes de narcotrafic ont multiplié récemment leurs activités », souligne-t-on. L'ANP citera, pour ce faire, l'Office de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime dont le rapport d'août 2020, relatif aux impacts de la pandémie sur le marché mondial des drogues, qualifiera le Maroc comme étant une « zone favorite pour la production et l'exportation du cannabis ». Ledit rapport a « mis en garde contre la poursuite, d'une façon régulière et stable, de production et d'exportation du cannabis et de haschich depuis le Maroc vers les pays du voisinage et du Sahel », ce qui « contribue

au financement des groupes terroristes actifs et à la déstabilisation de la région à cause de l'interconnexion entre les bandes de narcotrafic et les groupes terroristes activant dans la région où ces groupes assurent une couverture sécuritaire aux narcotrafiquants en contrepartie d'une part des rentes des opérations de narcotrafic". L'Armée nationale populaire citera, également, le rapport de l'Observatoire européen de la drogue et de la toxicomanie, publié en juin 2020, désignant « le Maroc comme le premier fournisseur de l'Europe en haschich et cannabis, avec un taux de 72% du total des drogues saisies en Espagne seulement ».

Autre rapport à charge, celui adressé au Conseil de sécurité de l'ONU, par le coordonnateur du groupe d'experts sur le Mali, Albert Barume, qui relève que « le flux de stupéfiants le plus régulier et le plus stable en provenance du Maroc, transite par la Mauritanie et le Mali, puis par le Niger jusqu'en Libye », et que « l'implication des groupes armés dans la criminalité organisée continue d'évoluer principalement autour de l'acheminement du haschich marocain, ce qui engendre des affrontements meurtriers tout au long des frontières marocaines ». Le rapport d'Albert Barume avertit quant aux risques d'embranchement découlant de ce type d'affrontements comme ceux observés « en juillet dernier », autour d'un convoi d'acheminement de drogues vers le Niger. Ces « violents conflits peuvent amener certains groupes armés à la violation de l'accord de cessez-le-feu poussant les parties concernées par la lutte conjointe contre la criminalité organisée à redoubler d'efforts afin de venir à bout des flux de drogues ». Pour illustrer son rapport, le coordonnateur du groupe d'experts sur le Mali a évoqué le procès, tenu en avril 2020, à la Cour suprême de Niamey (Niger), des membres d'un cartel international impliqués dans des opérations internationales de narcotrafic. L'affaire remontrait à avril 2018, et concerne l'interception d'une « grande quantité, 10 tonnes de haschich, acheminée depuis le Maroc vers le Niger et qui a transité par la Mauritanie, le Mali et Burkina Faso, dans des camions frigorifiques ».

M.AZ

Bilan opérationnel de l'ANP

2013 quintaux de kif interceptés en 3 ans

Des quantités importantes de kif traité s'élevant à 2013,86 quintaux, introduites via les frontières avec le Maroc, ainsi que 6 261 775 comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont arrêté également 3 183 narcotrafiquants durant la période allant du 1er janvier 2017 au 24 février 2021, a indiqué, lundi, un bilan opérationnel de l'ANP. Dans le cadre de la lutte contre la campagne menée par des

réseaux internationaux connus pour leurs accointances avec le régime du Makhzen en vue d'inonder l'Algérie avec la drogue, les détachements de l'ANP ont saisi 486,5 quintaux de kif traité en 2017, 246,9 quintaux en 2018, 478,15 quintaux en 2019, 703,2 quintaux en 2020 et 99,11 quintaux depuis le début de l'année 2021. Ils ont également arrêté 549 narcotrafiquants en 2017, 611 en 2018, 723 en 2019, 1028 en 2020 et 272 en 2021.

CHANEGRIHA INSISTE SUR L'IMPORTANCE DE LA DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL

« Renforcer la puissance des forces armées »

Pour faire face à tous les dangers qui guettent le pays dans un environnement régional miné par les conflits armés, l'état-major de l'ANP tend à maintenir opérationnels tous les équipements et matériels dont disposent les forces armées. En effet, l'engagement des éléments de l'armée ne saurait garantir à lui seul la sécurité des frontières, sans le matériel qui vient en appui. Et c'est dans cette optique qu'est intervenu le séminaire national intitulé sous le thème « Le maintien en condition technico-opérationnelle des matériels et équipements au sein de l'Armée nationale populaire - évaluation et perspectives », organisé à l'Ecole supérieure du matériel en 1re Région militaire.

Le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, qui a fait le déplacement sur place, hier, a prononcé une allocution durant laquelle il a insisté sur l'intérêt particulier qu'accorde le Haut commandement de l'armée à ce volet de la défense nationale. « Le Haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde un intérêt particulier à la Direction centrale du matériel, avec pour objectif de réunir toutes les conditions idoines et les facteurs propices au renforcement

continu de la montée en puissance de la disponibilité de nos forces armées et le maintien de leur état-prêt pour faire face à toute éventualité », a déclaré Chanegriha. Et ce, grâce, a-t-il ajouté « aux efforts des cadres et personnels compétents, ambitieux, pleins d'espoir, qui croient en les capacités de leur pays, voire son droit légitime de disposer des facteurs de puissance, ainsi que des moyens de préserver son indépendance et sauvegarder sa souveraineté nationale ». Le général de corps d'armée qui exprime sa conviction quant à l'importance de cette arme sensible, rappelle dans ce sens avoir veillé au suivi permanent de ses structures. « Pleinement convaincu de l'importance de cette arme sensible, j'ai veillé, depuis que j'ai été investi de la confiance de monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, au suivi et au soutien de tous ces établissements et structures », a affirmé Saïd Chanegriha, soulignant que sa récente visite à la Base centrale du matériel de Béni Mered en 1re Région militaire « n'est qu'une preuve manifeste de cet intérêt particulier et de l'attention que j'accorde personnellement à cette arme vitale ». Lors de ce déplacement, le chef d'état-major a pu constater de visu ce

qu'il a qualifié d'« avancées qualitatives, réalisées avec une grande détermination, dans le domaine du transfert technologique à des fins militaires », tout en veillant, a encore enchaîné Chanegriha, « à les maîtriser, de manière à garantir la rénovation et la modernisation du matériel militaire, à promouvoir le soutien technique et logistique au niveau escompté, ainsi que la formation scientifique et technique pluridisciplinaire au profit des cadres et personnels ».

Pour le général de corps d'armée, « l'arme de matériel doit s'enorgueillir de toutes ces réalisations, dont le mérite revient certainement aux hommes qui travaillent avec un patriotisme pur, avec sincérité, abnégation et dans le silence », citant entre autres le domaine de la rénovation et du développement des moyens militaires majeurs. De façon, a-t-il indiqué, « à promouvoir les capacités tactiques et opérationnelles des unités du corps de bataille terrestre et maîtriser les technologies modernes ». La sécurité et la sauvegarde et la consolidation de la stabilité du pays « sont la raison même de l'existence de l'Armée nationale populaire », affirme Chanegriha.

A.M.

LE CONFINEMENT PARTIEL PROROGÉ À PARTIR D'AUJOURD'HUI

La prudence recommandée

Le Gouvernement a décidé, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de proroger de quinze (15) jours le confinement partiel à domicile de 22 heures à 05 heures dès aujourd'hui dans dix-neuf wilayas du pays tout en appelant à la prudence « notamment devant le risque actuel de circulation de nouveaux variants de la Covid 19 ».

Selon un communiqué des services du Premier ministre, M. Djerad a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19). « Dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation de la Covid 19 », il a été décidé de proroger la mesure de confinement partiel à domicile pendant une durée de quinze jours, de vingt deux heures (22) jusqu'au lendemain à cinq heures du matin. La mesure est applicable dans les dix-neuf wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Mostaganem, M'sila, Oran, Boumerdès, El Tarf, Tissemsilt, Aïn Témouchent et Relizane. Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les trente-neuf wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Béjaïa, Béchar, Tamanrasset, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipasa, Mila, Aïn Defla, Naâma, Ghardaïa, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïr et El Menaïa. « Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination », précise le communiqué.

APPEL À ÉVITER LES RASSEMBLEMENTS

S'agissant des regroupements et rassemblements publics, il a été décidé de la prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type



de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières. « Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements », explique-t-on dans le même document. Enfin, le Gouvernement « réitére ses appels de prudence en direction des citoyens, notamment devant le risque actuel de circulation de nouveaux variants de la Covid 19 à travers le monde » et en appelle « à la responsabilité individuelle et

collective de tous pour poursuivre, avec autant de détermination, la mobilisation et la discipline qui ont permis, jusque-là, d'aboutir à la stabilisation de la situation épidémiologique dans notre pays ». En effet, ajoute-t-on de même source, « au moment où l'Algérie œuvre, sans relâche, à surmonter cette difficile épreuve et où elle a réussi à réduire considérablement la propagation de l'épidémie de la Covid 19, nous devons tous continuer à agir de sorte à éviter de faire annihiler ces efforts et à sauvegarder ce qui a été réalisé à ce jour, grâce justement à la discipline et aux sacrifices consentis par nos citoyens ». Il s'agira pour le Gouvernement « d'éviter, en toute res-

ponsabilité, les situations d'attroupement et de contacts physiques qui favorisent la propagation de cette épidémie et à continuer à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains ». Il s'agira, enfin, « de faire éviter les rudes épreuves qu'ont endurées nos personnels médical et paramédical en particulier, et tous les Algériens en général dans les moments difficiles de rebond de l'épidémie, avec toutes les conséquences négatives sur le plan économique et social ».

R. N

PANDÉMIE DE COVID 19

Les orientations du Conseil des ministres

La pandémie de la Covid 19 a été parmi les questions sur lesquelles s'est penché le dernier Conseil des ministres, tenu avant-hier. Plusieurs orientations ont été données par le président de la République aux deux ministères concernés.

En premier lieu, il a été question de « la poursuite du programme de vaccination anti-Covid 19, en tenant compte des recommandations des experts et spécialistes en matière de choix de vaccins et de leur efficacité contre les variants de la Covid 19 et en optimisant l'utilisation des quantités disponibles ». Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que la disponibilité des vaccins fait cruellement défaut dans les centres sanitaires à travers tout le territoire national. Notre pays n'a reçu, jusque-là, que 300 000 doses, dont les deux tiers sont un don de la part du gouvernement chinois. Cela contraste avec l'objectif tracé de « vacciner au moins quelques millions d'Algériens, ce qui est l'équivalent de 70% de la population » (18 ans et plus). A raison de deux doses par personne, il faudrait au moins 40 millions de vaccins, un chiffre dont on est très loin, sachant que la cam-

pagne de vaccination a été lancée officiellement à la fin du mois de janvier passé. Pis encore, à ce jour, on ne dispose pas de chiffres exacts sur le nombre de citoyens vaccinés. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avait expliqué cela par le fait « qu'aucun vaccin n'a été mis sur le marché jusqu'à la fin du mois de novembre », ce qui a donné lieu à « une pression dans le monde entier pour acquiescer l'antidote ». S'agissant du déséquilibre de l'opération de distribution des vaccins, il fait savoir que « les premières doses ont été données à 20 wilayas qui ont le taux d'incidence le plus élevé ».

D'autres orientations ont été données par le président de la République. Il a ordonné notamment l'élargissement et le renforcement des enquêtes épidémiologiques, en ce qui concerne les cas de contamination par le variant britannique, dans le but d'une plus grande prévention. Questionné sur les mesures spécifiques à prendre pour faire face à ce variant, le ministre s'est contenté de dire « que ce variant finira par être éradiqué par la vaccination ». Abdelmadjid Tebboune a confir-

mé, à cette occasion, le maintien de la fermeture des frontières et de l'espace aérien au vu de la conjoncture sanitaire mondiale marquée par la propagation de plusieurs types de variants de la Covid 19. Il a été également demandé le renforcement des mesures préventives édictées par les autorités sanitaires, suite à un constat « de relâchement très inquiétant » fait par des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie de la Covid 19, qui ont prévenu du « risque d'une troisième vague épidémique ». Pour ce qui est de l'industrie pharmaceutique, le président de la République a ordonné « la poursuite des contacts avec le partenaire russe pour faire aboutir le projet de production du vaccin Spoutnik V en Algérie, dans les plus brefs délais ». Un dossier qui, faut-il le rappeler, il y a eu un cafouillage de la part du département ministériel Lotfi Benbahmed. Ouvrant le champ au début à tous les opérateurs, il a fini par donner l'exclusivité à l'entreprise publique Sidal. Puis, avançant une durée de deux mois seulement pour produire le vaccin russe localement, il a annoncé qu'une usine va être construite à

Constantine pour en assurer la production. Cela suppose que la durée va être nettement plus longue. Par ailleurs, le chef de l'Etat a exigé l'accélération des procédures de soutien à l'investissement dans l'industrie pharmaceutique afin de réaliser les objectifs de réduire les importations de ces produits d'au moins 400 millions USD d'ici fin 2021 et de s'orienter vers l'exportation.

« RESTRUCTURATION DU SECTEUR DU MÉDICAMENT »

Au lendemain de la tenue du Conseil des ministres, les professionnels de l'industrie pharmaceutique ont affiché leurs recommandations pour une restructuration de ce secteur. A ce titre, l'Association nationale des pharmaciens algériens (Anpha) plaide pour « une restructuration du secteur du médicament à travers une approche inclusive basée sur la concertation qui associe tous les professionnels du secteur, selon son communiqué. L'Anpha affirme qu'à travers cela « on pourra faire face aux tournants majeurs, et aux grandes évolutions mondiales ».

Lyès Ayoub

CRÉATION DE DIX NOUVELLES WILAYAS

Un développement «plein-sud» !

La création de dix nouvelles wilayas situées dans le sud du pays est devenue une réalité depuis mardi dernier à l'occasion d'un Conseil des ministres qui a enfin relancé le nouveau découpage administratif en ces vastes étendues encore sous-administrées. Plus qu'un acte de décentralisation, cette décision du président de la République vient confirmer l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la valorisation d'un potentiel économique et social stratégique...

A l'instar des Hauts-Plateaux et des zones montagneuses du nord du pays qui recèlent des richesses diverses non encore exploitées faute d'un investissement continu et bien planifié, le sud du pays attendait ce redécoupage et les conséquences positives qu'il suppose. Bordj Badji Mokhtar, Djanet, In Salah, El Ménéa, In Guezzam, El Meghaïer, Touggourt, Béni Abbès, Timimoun et Ouled Djellal sont donc à ajouter aux 48 wilayas en promettant un meilleur développement de ces grands espaces. Ce qui a fait dire à un universitaire de Ouargla : «La décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir dix circonscriptions administratives en wilayas à part entière, conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, contribuera au rapprochement de l'administration du citoyen dans les régions sahariennes, caractérisées par de vastes et éparpillées étendues.»

DÉSENCLAVEMENT RÉPUBLICAIN

Or, il ne saurait y avoir de rapprochement effectif avec l'administré sans un réel développement des infrastructures et la création de services de proximité dans le domaine de la santé, l'éducation et les transports notamment. Un développement qui implique aussi une couverture sécuritaire ainsi que celle de la Protection civile sans oublier une représentation plus importante dans la sphère politique pour renforcer la participation de ces lointaines contrées au débat national sur les orientations politico-économiques du pays en ces temps de grands changements nécessaires



de la Nouvelle Algérie. Il faut rappeler que pour de nombreux Algériens qui habitent ces contrées, il faut parcourir des centaines de kilomètres pour obtenir le moindre document ou la moindre prestation publique. C'est pourquoi, en multipliant les wilayas et toutes les commodités qu'elles vont apporter, les pouvoirs publics viennent de répondre à une demande sociale légitime de la part de populations connues pour leur attachement à un cadre de vie pourtant très austère. Un véritable désen-

clavement républicain.

BÉNÉFICES ABSOLUS

Certes, cette nouvelle étape dans le découpage administratif intervient dans un contexte de crise financière mais l'initiative demeure judicieuse parce que les dividendes économiques et politiques sont considérables. Il faut, en effet, observer ce qui se passe dans les pays voisins qui partagent ce même type d'étendues désertiques ou semi-désertiques souvent

oubliées par les gouvernants. Des régions sous-administrées qui sont alors livrées à toutes sortes de fléaux tels que la contrebande, le trafic des personnes, de drogue, des armes en plus de la subversion terroriste qui profite du désespoir. Par ailleurs, en équilibrant le développement entre les collectivités territoriales septentrionales surpeuplées et celles du Sud, on peut espérer une meilleure sédentarisation des populations locales, voire un exode nouveau du Nord vers le Grand Sud qui promet d'offrir de nouvelles opportunités de travail dans différents secteurs tels celui des mines, du tourisme ou de l'agriculture ou des énergies renouvelables par exemple. Parce qu'il faut enfin capitaliser cet extraordinaire potentiel qui fait de l'Algérie un pays unique au monde en matière de ressources naturelles spécifiques. En ce sens, la priorité donnée aux wilayas du Sud s'avère stratégique et consolide davantage l'unité nationale en permettant un aménagement territorial rationnel du plus grand pays d'Afrique à la vocation de puissance régionale. Développer le sud du pays, selon les besoins et les spécificités de chaque région, permettra un rayonnement sur tous les pays voisins avec lesquels doit se construire la riposte économique et sécuritaire contre toutes les velléités néocoloniales. Reste à donner un contenu concret à cette décision courageuse pour que ces nouvelles wilayas incarnent la nouvelle gouvernance, dans leur gestion et l'esprit d'initiative pour créer des richesses en protégeant l'environnement, en protégeant l'Algérie.

Nordine Mzala

DJANET, BORDJ BADJI MOKHTAR, IN GUEZZAM ET IN SALAH

Des perspectives de développement prometteuses

Nouvellement promues au rang de wilayas aux prérogatives à part entière, Djanet, "perle du Tassili", aura à occuper la place qui lui sied au titre de la carte monographique du pays. Confinée à l'extrême sud-est du pays sur une surface de 84 168 km², occupée par une population de plus de 26 595 âmes, réparties notamment à travers ses deux communes du chef-lieu de la wilaya et de Bordj El-Houas, Djanet, limitrophe aux frontières libyennes et nigériennes, offre d'importantes potentialités minières et touristiques de la hissant en pôle économique par excellence. Distante de quelque

2 300 Km d'Alger, Djanet, "la Perle du désert" constitue à chaque avènement de la saison touristique, un point de convergence des touristes nationaux et étrangers qui viennent découvrir les grands atouts que recèle cette vaste région et dévoiler certains volets des mystères de l'art architectural traditionnel marquant les trois vieux Ksour ancestraux d'El-Mihane, Azelouaz et Adjahil, classés patrimoine national sauvegardé, conférant à la ville de Djanet, sur fond de couleurs blanche et rouge brique, une image saharienne féérique unique. Cette région saharienne peut, à l'instar d'autres collectivités territoriales du pays, s'enorgueillir de ses impairs atouts largement dominés par le

grand parc national culturel du Tassili-N'Ajjer, plus vaste musée à ciel ouvert, où foisonnent de multiples sites géologiques et gravures rupestres aux valeurs historiques et artistiques, classé en 1982 au titre de la liste du patrimoine universel. La wilaya frontalière d'In Guezzam et la wilaya d'In Salah pour leur part, auront pour principal enjeu la réalisation de davantage d'acquis en matière de développement au profit de leurs populations. Située à 420 km à l'extrême sud de Tamanrasset, la wilaya d'In Guezzam qui s'étend sur plus de 88 000 km² est habitée par 31 936 habitants et comprend deux communes, In Guezzam et Tin Zaouatine, toutes deux frontalières, respectivement, avec le Niger et le Mali. L'exploitation des capacités agricoles d'In Guezzam l'aidera à réaliser diverses activités d'investissement qui contribueront au développement de cette wilaya frontalière, à la diversification de l'économie et à la promotion des échanges commerciaux, notamment vers les marchés africains. Par ailleurs, la wilaya d'In Salah recense la région de Tidikelt dont la superficie totale dépasse 134 000 km², avec plus de 164 000 habitants, répartis sur trois communes (In Salah, Foggaret Ezzaouia et In Ghar). Elle regorge également des richesses souterraines du pétrole et du gaz, ce qui la quali-

fié, notamment après sa promotion, à devenir un pôle industriel par excellence. Située à 750 km au nord de Tamanrasset, In Salah est également une zone agricole par excellence, au vu des terres fertiles qui sont exploitées dans certains types de cultures stratégiques, en particulier les céréales, et des oasis de palmiers qui produisent différentes variétés de dattes, ainsi que la production des légumes et fruits. Compte tenu de sa position stratégique à proximité des pays du Sahel, Bordj Badji Mokhtar peut jouer un rôle majeur dans la relance du commerce extérieur, notamment le troc, et les échanges commerciaux avec les pays de la région, et s'ériger ainsi en pôle commercial à même de favoriser l'essor des différentes activités tertiaires dans ce domaine. Zone steppique et commerciale par excellence, Bordj Badji Mokhtar voit également s'ouvrir à elle des perspectives économiques prometteuses dans les domaines du tourisme et de l'agriculture, notamment dans la région de Timiaouine, qui recèle de magnifiques sites naturels touristiques. Voie d'accès aux autres pays africains, Bordj Badji Mokhtar constitue un important pôle économique dans l'approvisionnement du marché local en ressources animales

Synthèse R. N.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A PRÉSIDÉ LES CÉRÉMONIES

Les walis d'In Guezzam et Djanet installés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a présidé hier l'installation du wali d'In Guezzam, Mehdi Bouchareb, et celle du wali de Djanet, M. Benabdallah Chaib Eddour, et ce en application de la décision du président de la République portant promotion de dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière. Les notables, les autorités locales et sécuritaires et des représentants de la société civile des deux nouvelles wilayas ont assisté aux deux cérémonies d'installation. Dans une allocution pro-

noncée à cette occasion, M. Beldjoud a précisé que la promotion d'In Guezzam en wilaya à part entière "vise à renforcer son rôle économique et à l'associer au développement et à la diversification de l'économie nationale à travers l'amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement, la création d'emplois et l'amélioration du cadre de vie des citoyens". S'agissant de Djanet, il affirmera que "sa promotion du rang de circonscription administrative au rang de wilaya, est en adéquation avec la nouvelle réalité du pays et a également, pour buts, de renforcer

son rôle économique et d'améliorer le cadre de vie de ses citoyens".

M. Beldjoud a exhorté le nouveau wali et les autorités locales de Djanet, à la nécessité de renforcer la concertation avec les citoyens et la société civile, en vue de consacrer les valeurs de la démocratie participative qui se veut "un des jalons de l'Algérie nouvelle". Le ministre a enfin transmis aux populations locales les salutations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le patronat veut s'impliquer

La transition énergétique est un sujet qui revient ces derniers temps avec beaucoup d'insistance, étant donné la situation de difficulté économique dans laquelle se trouve le pays, suite notamment à la chute des prix du pétrole et le recul de la production des hydrocarbures.

Prônant le dialogue autour de cette question qui représente le futur énergétique, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC, ex-FCE) a organisé hier une conférence ayant pour thème : «L'entreprise dans la dynamique de la transition énergétique». Lors de son intervention par visioconférence, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chemseddine Chitour, a fait une présentation des projets de son département en évoquant la nécessité de faire participer tous les acteurs (universités, centres de recherche, startups et autres entreprises), voire la population pour passer, au plus vite, vers un autre modèle de consommation de l'énergie. Pour sa part, le président de la Confédération, Mohamed Sami Agli, a indiqué que le secteur de l'énergie a toujours été le socle de l'économie nationale et l'Algérie restera, selon lui, pendant encore plusieurs décennies un acteur majeur sur le marché des hydrocarbures mais les différents chocs pétroliers ont démontré que «ce modèle économique n'est pas viable à long terme et que nous devons dès maintenant réfléchir à l'après-pétrole». D'après lui, de nombreux changements ont bouleversé le marché des hydrocarbures et nous devons en tenir compte. La baisse substantielle et



vraisemblablement structurelle du prix du baril de pétrole annonce la fin de l'ère du pétrole cher. Dans ce sens, le président de la CAPC a fait remarquer que d'autres nouvelles donnent «nous interpellent, dont

l'émergence d'un marché d'hydrocarbures non conventionnel grâce aux avancées technologiques qui en facilitent l'exploration et l'exploitation. A propos de la rencontre proprement dite, il a fait savoir qu'elle marque

le lancement d'une réflexion de fond sur le rôle de l'entreprise dans la nouvelle politique énergétique nationale et se veut comme un espace de débat fructueux dans une conjoncture internationale. Cette dernière est caractérisée par une véritable mutation vers le renouvelable, ce qui engendrerait une baisse de l'utilisation de gaz naturel. Aussi, des coûts des énergies renouvelables en baisse continue et l'émergence des technologies de communication participant à la maîtrise de l'énergie. Au plan interne, ajoute-il, «l'urgence pour notre pays de se tourner vers une transition plus en faveur des énergies renouvelables, tient notamment d'une consommation interne de gaz qui devient insoutenable, de la chute des prix du pétrole et du gaz naturel sur le marché mondial et de l'apport de EnR en matière de développement économique et création d'emplois des nouveaux métiers. Pour la CAPC, la recherche d'alternatives aux énergies fossiles doit être considérée comme une priorité nationale, car c'est de la sécurité énergétique de notre pays dont il s'agit. Cette recherche d'alternatives passe nécessairement, d'après Agli, par une transition énergétique qui doit s'appuyer non pas sur une énergie «monosource» mais sur un mix énergétique où les énergies renouvelables trouveront leur place.

Hafid M.

DÉCLARATIONS FISCALES

Les délais de souscription prorogés au 20 mars

Le délai de souscription des déclarations fiscales du mois de janvier 2021 ont été prorogés au 20 mars courant, a annoncé la Direction générale des impôts (DGI), dans un communiqué. «L'administration fiscale porte à la connaissance des opérateurs économiques que le délai de souscription de la déclaration fiscale série G50 relative au mois de janvier 2021 et les déclarations définitives au titre de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), séries Gn 12 bis et Gn 12 ter, est prorogé, à titre exceptionnel, jusqu'au 20 mars 2021», précise la même source sur son site web.

Aussi, la DGI a invité les contribuables concernés, à l'avenir, à prendre leurs dispositions pour souscrire leurs déclarations fiscales dans les délais légaux. L'Administration fiscale rappelle, en outre, que des mesures de facilitations sont prévues, au profit des contribuables présentant des difficultés financières avérées, pour s'acquitter de leurs obligations fiscales. Ces facilitations portent notamment sur la possibilité d'octroi d'un calendrier de paiement, tenant compte des capacités financières des contribuables, la faculté de souscrire au dispositif de réche-

lèvement de la dette fiscale, pour les entreprises confrontées à des difficultés financières. Elles englobent également la remise gracieuse des pénalités de recouvrement, pour les contribuables procédant au paiement de la totalité de leur dette fiscale et parafiscale en un seul versement, dispositif qui prendra fin le 31 décembre 2021. La DGI souligne enfin que les services fiscaux demeurent disponibles pour le traitement et la prise en charge diligente des sollicitations, d'ordre fiscal, susceptibles d'être formulées par les contribuables.

R.E.



EXTRACTION DES HUILES VÉGÉTALES ESSENTIELLES

200 personnes bénéficient d'une formation



Visant à développer l'activité de l'extraction d'huiles végétales essentielles, plus de 200 personnes ont bénéficié de sessions de formation au niveau national au cours des trois dernières années, a indiqué hier à Oran Noureddine Ayadi, encadreur des sessions de formation. La formation dans la filière extraction d'huiles végétales essentielles, qui représente un investissement prometteur et créateur de richesse au vu de la hausse de l'utilisation des huiles essentielles et végétales, connaît un intérêt grandissant de la part des différentes franges de la société, à l'instar des femmes rurales, des médecins, des pharmaciens et des étudiants, a indiqué à l'APS Ayadi en marge de la session de formation dans ce domaine ayant débuté hier à Oran à l'initiative de l'Association de promotion de la femme rurale «Main dans la main». Le même formateur a fait savoir qu'il encadrera des sessions similaires à Tipasa, Oran, Alger et Constantine pour répondre à la

demande de ceux qui veulent se spécialiser dans l'extraction des huiles essentielles végétales. «Cet intérêt est dû à la demande en hausse sur les huiles essentielles végétales, notamment par les femmes, sachant que ces produits sont destinés à la cosmétologie et à la parapharmacie, ainsi qu'à tous ceux habitués à acquérir ces produits naturels de l'étranger et qui les achètent actuellement au niveau national en raison de la fermeture des frontières suite à la pandémie de la Covid 19, ce qui leur permet de mieux connaître les producteurs algériens et leurs produits, qui n'ont rien à envier aux produits importés», a souligné Noureddine Ayadi. Les réseaux sociaux ont, pour leur part, joué un rôle prépondérant pour promouvoir les huiles essentielles végétales algériennes durant cette période marquée par la pandémie de la Covid 19 et de réaliser des ventes importantes, ce qui a conduit à une augmentation de la demande de formation dans cette acti-

tivité dans le but de créer des micro-entreprises, selon cet encadreur qui a participé à l'organisation de cette session de formation. «L'activité d'extraction de ces huiles ouvre des perspectives aux femmes rurales pour devenir productrices, sachant qu'elles sont la colonne vertébrale de cette activité qui permet d'augmenter les revenus de l'agriculteur, à travers la fourniture de la matière première (plantes), en plus de l'apparition d'autres activités entrant dans le cadre de la transformation de ces huiles en produits cosmétiques et parapharmaceutiques», a indiqué Ayadi. Une quinzaine de stagiaires participent à cette session de formation de deux jours qui comporte des ateliers pratiques et qui sera couronnée par des certificats de qualification agréés par l'Etat, ce qui permet aux stagiaires formés de créer des micro-entreprises et de bénéficier de micro-crédit, a indiqué Ayadi Noureddine.

R.E.

CONSTANTINE

Plus d'un millier d'élèves formés aux gestes de premiers secours

Plus d'un millier d'élèves de différents cycles scolaires de la wilaya de Constantine ont été formés aux gestes de premiers secours dans le cadre d'ateliers de formation et de sensibilisation organisés depuis mi-février dernier à l'initiative de la Direction locale de la Protection civile (DPC), a-t-on appris lundi auprès des responsables de ce corps constitué.

« Ces ateliers portant sur la prévention des risques, l'évaluation de l'état général des victimes d'accidents et autres gestes de premiers secours visent à initier les élèves à réagir face aux situations urgentes », a précisé à l'APS le responsable de la cellule de communication, le capitaine Abderrahmane Lagraâ, en marge d'une journée portes ouvertes organisée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale la Protection civile (1er mars). Selon le même responsable, le but essentiel de ce programme, lancé à partir du 14 février 2021 jusqu'à la fin mars en cours, est d'"inculquer la culture du secourisme chez les élèves". "Traduire sur le terrain la stratégie de l'Etat, visant à impliquer cette frange de la société et à développer ses capacités dans ce domaine pour faire face aux situations urgentes et aux catastrophes, est l'autre objectif de cette initiative qui a touché également plus de 800 stagiaires des centres et instituts de forma-



tion professionnelle, répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya", a ajouté la même source. Des exercices de simulation de différents incidents ont également été programmés en présence notamment de nombreux stagiaires de ce secteur pour découvrir le travail des différentes unités de la Protection civile lors de leurs interventions, en cas de catastrophe naturelle ou d'accidents, a fait remarquer le capitaine Lagraâ. Depuis l'année 2010, date du lancement de la formation des secouristes bénévoles aux techniques des premiers secours, les mêmes services ont assuré la formation de plus de 2.000 personnes qui s'étaient rapprochées des différentes unités secondaires du même corps, a fait savoir la même source, rappelant que cette "formation a connu un vaste succès", en particulier auprès des jeunes désirant maîtriser les techniques

de base en matière notamment de premiers soins et de prise en charge des victimes d'accidents de la circulation. A noter que les festivités marquant la célébration de la journée mondiale de la Protection civile, se sont déroulées à la maison de la culture Malek Haddad, au chef-lieu de wilaya, en présence de cadres, d'officiers et d'agents de ce corps constitué et de citoyens. Tenue sous le slogan "Une Protection civile forte pour préserver l'économie nationale", la manifestation a été, en outre, marquée par l'organisation d'une exposition consacrée aux équipements et matériels utilisés lors des interventions. Des portes ouvertes ont également été organisées à travers les unités secondaires des pompiers des 12 communes de la wilaya de Constantine dans le but de vulgariser les missions et les activités de ce corps constitué.

PROTECTION CIVILE MOSTAGANEM

Vers la réalisation de trois postes avancés

Trois postes avancés de la Protection civile seront réalisés dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé, lundi, le directeur de wilaya de ce corps constitué, le colonel Zeghid Abdelhamid. "Ces nouvelles structures contribueront au renforcement de la couverture préventive et de l'intervention, ainsi que la gestion des différents dangers, notamment au niveau des routes nationales, du littoral et de l'espace forestier Bourahma", a indiqué à l'APS le colonel Zeghid, en marge de la célébration de la journée internationale de la Protection civile. Selon le même responsable, une structure a été prévue dans la commune de Oued El-Kheir pour y réaliser un nouveau poste avancé, qui couvrira la voie entre le port de Mostaganem et l'autoroute est-ouest, ainsi que la route nationale 90 A, pour une enveloppe de 10 millions de dinars du budget de la wilaya.

Les services de la Protection civile prévoient également de réaliser deux autres postes similaires dans la com-



mune de Touahria pour la couverture de quatre collectivités locales de la daïra de Mesra et de la commune de Benabdelmalek Ramdane, afin de couvrir la densité de la circulation routière sur la route nationale 11 côtière durant la saison estivale, et ce, après la mise en activité, dernièrement, du poste avancé au niveau d'El-Mactaâ et la brigade de lutte contre les incendies à Ouled Bouziane. Concernant le

rôle de la Protection civile dans la préservation de l'économie nationale, qui est le slogan de la journée mondiale de la protection civile, cette année, le colonel Zeghid a indiqué que ses services ont étudié, en 2020, quelque 360 dossiers concernant l'investissement dans les différentes étapes de réalisation du projet, sur plan, durant la réalisation ou lors de l'octroi de l'autorisation d'exploitation.

Il a ajouté que ces études, qui visent à maîtriser les différents types de dangers et leur prévention, sont réalisées en un temps ne dépassant pas une semaine, alors qu'elles duraient 21 jours auparavant.

A cette occasion, une exposition sur les différentes équipes de la Protection civile a été organisée à l'unité principale de Mostaganem, ainsi qu'une simulation d'une équipe cynotechnique (chiens dressés). En outre, des sportifs et des agents ayant effectué des actions héroïques l'année dernière, ont été récompensés.

HABITATIONS PRÉCAIRES À ALGER

Relogement de 128 familles

Quelque 128 familles occupant des habitations précaires dans les communes de Bab Ezzouar et Baraki ont été relogées, dimanche, dans le cadre de la 27e opération de relogement, indique un communiqué de la wilaya d'Alger. "La 27e opération de relogement a concerné 128 familles issues des bidonvilles Mahmoudi (Baraki) et Douzi (Bab Ezzouar), lesquelles ont bénéficié de logements dans le cadre du programme logement public locatif (LPL) à la cité Haouch Mihoub (Baraki)", note le communiqué. L'opération en question, qui a permis la récupération d'une assiette foncière importante pouvant être exploitée dans la réalisation de structures publiques, a été supervisée par les walis délégués des circonscriptions administratives de Baraki et de Dar El Beida, en présence des autorités locales et sécuritaires, conclut la source.

EL BAYADH

1400 ha réservés à la culture de pomme de terre de saison

Une surface estimée à 1 400 hectares a été réservée dans la wilaya d'El Bayadh pour la plantation des pommes de terre, lancée en fin février dernier, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA). Le chef du bureau production et appui technique, Omar Remis a souligné que l'opération de plantation, lancée dans des communes du sud à l'instar de Labiodh Sidi Cheikh avant de la généraliser aux autres communes réputées par ce genre de cultures agricoles. La DSA a initié, en parallèle à cette opération qui se poursuivra jusqu'à fin mai prochain, une campagne de vulgarisation et de sensibilisation au profit des professionnels de cette filière, dont le nombre a atteint 100, sur la préparation du sol, la protection des récoltes et l'utilisation rationnelle des moyens d'irrigation, entre autres. Ces actions de vulgarisation agricole portent aussi sur l'importance de l'utilisation des semences et intrants pour accroître le rendement de la production, sachant que les besoins de la wilaya en semences sont estimés cette saison à 45.000 quintaux. La production de pomme de terre de saison a atteint, la saison agricole écoulée, plus de 314 000 qx destinés à la consommation et plus de 16.000 qx de semences, alors que la surface totale emblavée est de 1 200 ha, a-t-on rappelé. La production de pomme de terre d'arrière saison a atteint, lors de la campagne de cueillette qui a pris fin janvier dernier, plus de 164.000 qx.

MÉTIERS DE L'EXPORTATION

Cinq sessions de formation prévues à Ouargla en 2021

Cinq (5) sessions de formation sur les métiers de l'exportation sont programmées au titre de l'année en cours par l'institut de formation des entreprises, a-t-on appris hier auprès des responsables de la chambre de commerce et d'Industrie "El-Wahat" à Ouargla. Programmées en fonction des besoins de la région et le sud en général, ces formations visent à favoriser l'émergence de nouveaux exportateurs dans la région et l'accompagnement des personnes formées pour créer des entreprises d'exportation, a indiqué à l'APS le directeur de la CCI- "El Wahat" Khelil Sadek. Ces cycles de formation sont encadrés par des experts et formateurs agréés par le ministère du commerce ainsi que des spécialistes dans les domaines des activités douanières et bancaires, selon la même source. Un programme de formation intensif de six jours est adopté, qui comprend des cours (théoriques et pratiques), sur plusieurs thèmes scientifiques afférents notamment à l'environnement du commerce international, la stratégie d'exportation, l'assurance financière et les procédures douanières, a-t-il expliqué. A l'heure actuelle, deux sessions ont été organisées au niveau d'Ouargla (22 stagiaires) et Tougourt (12), composées d'étudiants, de travailleurs, de commerçants, d'agriculteurs (producteurs de dattes) et d'hommes d'affaires, a-t-il ajouté. Dans le cadre des activités de l'institut de formation des entreprises relevant de la chambre de commerce et d'industrie "El Wahat" d'Ouargla, de nouvelles spécialités de formation ont été ouvertes, dont, agent de sécurité et de contrôle, ingénieur en informatique, ingénieur d'affaires, et en management, selon ce responsable.

JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE SAUVAGE

La DGF s'implique

La Direction générale des forêts (DGF) célèbre demain, la Journée mondiale de la vie sauvage, sous le thème «Forêts et moyens de subsistance : préserver les populations et la planète», a indiqué dimanche la DGF dans un communiqué.

Cette journée est un événement mondial consacré à l'information et la sensibilisation sur la faune, la flore ainsi que sur les dangers liés au trafic mondial des espèces sauvages, ou près de 7000 espèces d'animaux et de plantes font l'objet d'un commerce illicite dans le monde, relève la même source. Proclamée le 20 décembre 2013, lors de la 68e session de l'Assemblée générale des Nations unies, la célébration de la journée mondiale de la vie sauvage vise à sensibiliser le public à l'importance de la faune et la flore sauvages.

Cette date fait référence au 3 mars 1973, jour de l'adoption de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), à laquelle l'Algérie a adhéré par le décret n 82-498 du 25 décembre 1982. Le thème choisi pour cette année souligne le rôle "clé" des forêts, qui abritent plus de 80% des espèces d'animaux, de plantes et d'insectes que compte la planète, et l'assurance de moyens de subsistance des communautés. Près de 200 à 350 millions de personnes dans le monde vivant



dans les zones forestières ou à leur proximité, comptent sur les divers services écosystémiques des forêts et les espèces forestières pour subvenir à leurs moyens d'existence et pour couvrir leurs

besoins les plus élémentaires, notamment leur nourriture, leur logement, leur énergie ou leurs médicaments, fait remarquer la DGF. "Les forêts, les espèces forestières et les moyens d'exis-

tence qui en dépendent sont également touchés par les nombreuses crises mondiales auxquelles nous sommes confrontés, notamment les changements climatiques, la perte de biodiversité, ou les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie de Covid-19", a-t-elle également relevé.

Cette journée contribuera, en outre, à la promotion des pratiques de gestion des forêts et de la faune sauvage, en tenant compte à la fois du bien-être humain et de la conservation à long terme, mais aussi, à la valorisation des pratiques traditionnelles qui contribuent à établir une relation plus durable avec ces systèmes naturels vitaux, tient à mentionner la DGF.

Cette occasion rappelle également le besoin "urgent" d'intensifier la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et la réduction du nombre d'espèces, qui ont un impact important en termes économiques, environnementaux et sociaux. La célébration de cette journée en Algérie se fera avec l'ensemble des parties prenantes nationales au niveau de la Réserve de chasse de Zéralda, a précisé la DGF.

«FORÊTS ET MOYENS D'EXISTENCE» THÈME DE LA JOURNÉE

Préserver la planète et ses habitants



La faune et la flore sauvages ont une valeur intrinsèque et contribuent au bien-être humain et au développement durable, à travers de nombreux aspects : écologiques, scientifiques, éducatifs, culturels, récréatifs, et esthétiques. La Journée mondiale de la vie sauvage est l'occasion de célébrer les nombreuses formes, aussi belles que variées, de la faune et de la flore sauvages et de faire prendre conscience de la multitude d'avantages que sa conservation procure aux populations, écrit-on sur le site de l'ONU. Cette Journée « nous rappelle également le besoin urgent d'intensifier la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et la

réduction du nombre d'espèces, qui ont un impact important en termes économiques, environnementaux et sociaux ». C'est d'ailleurs l'un des objectifs de développement durable. Le thème de la Journée mondiale de la vie sauvage 2021, « Forêts et moyens d'existence : préserver la planète et ses habitants », souligne le rôle central des forêts, des espèces forestières et des services que procurent les écosystèmes dans le maintien des moyens de subsistance de centaines de millions de personnes dans le monde, notamment les communautés autochtones et locales. Ces dernières ont des liens historiques avec les zones forestières ou adjacentes aux

forêts. La journée met ainsi en évidence la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies, parmi lesquels la lutte contre la pauvreté, celle contre les changements climatiques, la conservation des océans et la préservation de la vie terrestre. Environ 200 à 350 millions de personnes vivent dans des zones forestières ou à proximité de celles-ci dans le monde. Elles comptent sur les divers services que leur procurent les écosystèmes des forêts et les espèces forestières pour subvenir à leurs moyens d'existence et pour couvrir leurs besoins les plus élémentaires, notamment leur nourriture, leur logement, leur énergie ou leurs médicaments.

Les forêts, les espèces forestières et les moyens d'existence qui en dépendent sont également touchés par les nombreuses crises mondiales auxquelles nous sommes confrontés, notamment les changements climatiques, la perte de biodiversité ou les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie COVID-19. Cette journée mondiale cherchera à promouvoir des pratiques de gestion des forêts et de la faune forestière qui tiennent compte à la fois du bien-être humain et de la conservation à long terme. Elle permettra aussi de valoriser des pratiques traditionnelles qui contribuent à établir une relation plus durable avec ces systèmes naturels vitaux.

LE MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Gutteres exhorte donc les gouvernements à préserver les forêts



Les forêts de la planète abritent environ 80 % des espèces sauvages terrestres. Elles contribuent à la régulation du climat et permettent d'assurer la subsistance de centaines de millions de personnes. À l'échelle mondiale, quelque 90 % des plus démunis sont tributaires d'une façon ou d'une autre des ressources forestières, ce qui est particulièrement vrai pour les populations autochtones qui vivent dans des forêts ou à proximité. En effet, les populations autochtones gèrent environ 28 % des terres de la planète, dont certaines des forêts les plus intactes, qui non seulement leur offrent des moyens de subsistance, mais font aussi partie de leur identité culturelle. L'exploitation non durable des forêts nuit à ces populations et contribue à la perte de biodiversité et aux dérèglements climatiques. Chaque année, 4,7 millions d'hectares de forêts disparaissent, soit une superficie supérieure à celle du Danemark. Les pratiques agricoles non durables en sont l'une des principales causes. Il en va de même pour le trafic mondial de bois d'œuvre, qui est à l'origine de jusqu'à 90 % de la déforestation tropicale dans certains pays et qui attire également les plus grands groupes criminels organisés du monde. Le commerce illégal d'espèces animales sauvages fait quant à lui peser une autre menace en ce qu'il augmente les risques de zoonoses, comme la maladie à virus Ebola et la COVID-19. En cette Journée mondiale de la vie sauvage, j'exhorte donc les gouvernements, les entreprises et les gens du monde entier à redoubler d'efforts pour préserver les forêts et les espèces forestières, ainsi qu'à écouter et à soutenir les populations forestières. Nous contribuerons ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable, au service de l'humanité, de la planète et de la prospérité.

ILS DÉNONCENT «UNE ANNEXION DE FACTO» DE CISJORDANIE

Appel de 442 parlementaires européens contre la colonisation israélienne

Dénonçant une "annexion de facto" de la Cisjordanie par Israël, plus de 400 parlementaires européens ont appelé hier, dans une lettre, leurs pays à profiter de l'arrivée de Joe Biden à Washington pour se mobiliser contre la colonisation des Territoires palestiniens occupés.

Sur l'initiative de plusieurs anciens responsables israéliens, 442 députés et sénateurs d'une vingtaine de pays d'Europe ont signé cette lettre envoyée dans la nuit de dimanche à lundi aux ministères des Affaires étrangères des différents pays européens. "Les développements sur le terrain tendent clairement vers une réalité d'annexion de facto progressant rapidement, surtout avec l'expansion des colonies et les démolitions des structures palestiniennes", écrivent les parlementaires de tout bord politique, dont le député britannique Jeremy Corbyn, ancien chef du parti travailliste, et le Français Jean-Luc Mélenchon (gauche radicale).

Parmi les signataires se trouvent également les Français Olivier Faure (socialiste), Yannick Jadot (eurodéputé écologiste) et Raphaël Glucksmann (eurodéputé, gauche), Gwendal Rouillard et Marie Tamarelle Verhaeghe (LREM, parti présidentiel français). "Malgré la pandémie de coronavirus, l'année dernière a enregistré le plus grand nombre de démolitions de maisons et structures palestiniennes en quatre ans", écrivent-ils.

Vendredi, l'ONU et les membres européens du Conseil de sécurité ont réclamé à Israël l'arrêt des démolitions d'installations de bédouins dans la vallée du Jourdain et réclamé un accès humanitaire à la communauté vivant à Hamsa al-Baqa, un hameau considéré comme "illégal" par l'Etat hébreu. L'armée israélienne occupe depuis 1967 la Cisjordanie et Jérusalem-Est, où vivent aujourd'hui environ 3,1 mil-



lions de Palestiniens et plus de 675 000 Israéliens dans des colonies jugées illégales par le droit international. La colonisation israélienne s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et avec la bienveillance de son allié à Washington, Donald Trump. Le nouveau président américain Joe Biden s'est montré critique à l'encontre des colonies et s'est engagé à intensifier les efforts en vue de la création d'un Etat palestinien. "Le début de la présidence Biden fournit une opportunité indispensable pour agir", estiment les parlementaires européens. Leur appel a été initié par quatre responsables israéliens dont Avraham Burg,

ancien président de la Knesset (Parlement). "L'annexion se déroule sous nos yeux: la colonisation et les démolitions de maisons palestiniennes s'accroissent et l'Europe doit prendre des actions immédiates et concrètes pour que cessent ces pratiques destructrices, en travaillant avec l'administration Biden", a-t-il déclaré à l'AFP.

Le "Plan Trump" pour le Proche-Orient, présenté en janvier 2020, prévoyait notamment l'annexion par Israël de pans de la Cisjordanie. Mais Israël a suspendu l'été dernier ce projet d'annexion à la faveur d'un accord de normalisation de ses relations avec les Emirats arabes unis. R.I./AFP

LIBÉRATION DES 317 ADOLESCENTES ENLEVÉES AU NIGERIA

Des négociations en cours

Des négociations sont en cours au Nigeria pour obtenir la libération de 317 adolescentes enlevées vendredi dans leur pensionnat situé dans l'Etat de Zamfara, dans le nord-ouest du pays, a-t-on appris auprès de sources proches de ces discussions. Il s'agit de la quatrième attaque d'écoles en moins de trois mois dans cette région du Nigeria, où des groupes criminels, appelés "bandits", multiplient les vols de bétails à grande échelle et pratiquent les enlèvements contre rançon depuis plus de dix ans. Les responsables du gouvernement de Zamfara sont en contact avec les ravisseurs pour négocier la libération des otages d'une école pour jeunes filles de Jangebe, depuis l'enlèvement.

"Des discussions ont lieu avec les bandits qui détiennent les filles et nous espérons un dénouement prochain", a affirmé à l'AFP un responsable des autorités locales impliqués dans les négociations, qui préfère garder l'anonymat. "C'est une situation sensible qui requiert de la patience et du tact, alors que la vie de centaines de jeunes filles est en jeu", a-t-il ajouté. "Les négociations avancent. Une fois les obstacles surmontés, les filles seront libérées", a indiqué une deuxième source. Les autorités de Zamfara ont l'habitude de discuter avec les groupes criminels avec lesquels ils négocient depuis plus d'un an des accords d'amnistie en échange de la remise de leurs armes. Ce



sont les responsables de l'Etat de Zamfara qui avaient d'ailleurs négocié la libération en décembre dernier de 344 garçons qui avaient été enlevés par des bandits de leur pensionnat dans l'Etat voisin de Katsina.

A chaque libération, les autorités nient payer une quelconque rançon aux ravisseurs, mais cela fait pourtant peu de doute pour les experts en sécurité qui craignent que cela ne mène à une multiplication des enlèvements dans ces régions minées par l'extrême pauvreté et peu ou pas du tout sécurisées. Vendredi soir le président nigérian Muhammadu Buhari a assuré qu'il ne "cèderait pas au

chantage" des "bandits" qui attendent "le paiement d'importantes rançons". Ce nouvel enlèvement de masse a ravivé le souvenir du rapt de Chibok en 2014, lorsque le groupe djihadiste Boko Haram avait enlevé 276 lycéennes, suscitant une émotion mondiale.

Pus d'une centaine d'entre elles sont encore portées disparues et personne ne sait combien sont toujours vivantes. Mais ces deux enlèvements sont à distinguer: les "bandits" agissent avant tout pour l'appât du gain, et non pour des raisons idéologiques, même si certains ont tissé des liens avec les groupes djihadistes dans le nord-est.

RDC

16 miliciens tués par l'armée

L'armée congolaise a annoncé hier avoir tué seize miliciens et perdu trois soldats en trois jours d'offensive contre un groupe armé actif en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo. L'offensive des Forces armées de la RDC (FARDC) lancée vendredi a ciblé des fiefs du groupe armé Force Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC) actif dans le territoire d'Irumu en Ituri. "Lors de ces combats, les FARDC ont neutralisé (tué) seize éléments de FPIC et capturé sept autres" dans l'offensive lancée vendredi contre le FPIC, a déclaré le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée en Ituri qui faisait le bilan des offensives lancées du vendredi à dimanche. "Deux localités de leur retranchement sont passés sous contrôle des soldats loyalistes", a-t-il ajouté. "L'armée rend hommage et salue la mémoire de trois vaillants soldats, dont un officier, tombés au champ d'honneur", a encore ajouté l'officier, indiquant que "les opérations de fouille et de nettoyage continuent". "Le FPIC est composé principalement de jeunes (de la communauté) Bira et aurait des revendications politiques du fait que cette communauté ne fait pas partie du gouvernement provincial (de l'Ituri). Il veut également récupérer les terres occupées par les Hema dans le territoire d'Irumu", selon les experts du Baromètre sécuritaire du Kivu (KST). Les membres de cette milice s'attaquent aussi aux membres de la communauté Alur, selon plusieurs témoignages d'habitants d'Irumu à l'AFP. Début 2020, ils avaient incendié un commissariat de police et le bureau du territoire d'Irumu, selon les mêmes témoins. L'est de la RDC est déstabilisé depuis près de trois décennies par la présence de dizaines de groupes armés locaux et étrangers. Dans un récent rapport, le groupe d'études KST a recensé au moins "122 groupes armés" actifs dans quatre provinces orientales (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika).

FRANCE

Nicolas Sarkozy condamné à 3 ans de prison

L'ancien président français Nicolas Sarkozy, au pouvoir de 2007 à 2012, a été condamné hier à trois ans de prison dont un an ferme pour corruption et trafic d'influence, devenant le deuxième chef d'Etat condamné sous la Ve République après Jacques Chirac en 2011. M. Sarkozy, qui était présent à l'audience dans ce procès de l'affaire dite "des écoutes", n'ira toutefois pas en prison, aucun mandat de dépôt n'ayant été requis, et les peines de moins de deux ans étant systématiquement aménagées en France. Le tribunal correctionnel a estimé qu'un "pacte de corruption" avait été conclu entre l'ex-président aujourd'hui âgé de 66 ans, son avocat Me Thierry Herzog et l'ancien haut magistrat Gilbert Azibert, ses deux co-accusés également condamnés à trois ans de prison dont un ferme. Le 8 décembre, le parquet national financier (PNF) avait requis contre Nicolas Sarkozy quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme, en estimant que l'image présidentielle avait été "abîmée" par cette affaire aux "effets dévastateurs". M. Sarkozy était accusé d'avoir tenté d'obtenir en 2014, par l'entremise de Me Herzog, des informations secrètes auprès de Gilbert Azibert, alors haut magistrat, dans une procédure concernant la saisie de ses agendas en marge de l'affaire Bettencourt. Des informations qui devaient être délivrées par le magistrat en échange d'un coup de pouce pour un poste de prestige à Monaco. Devant le tribunal, ses avocats avaient fait valoir qu'in fine, Gilbert Azibert n'avait jamais eu de poste à Monaco. Selon la loi, il n'est cependant pas nécessaire que la contrepartie ait été obtenue, ni que l'influence soit réelle, pour caractériser les délits de corruption et de trafic d'influence. C'est la première fois qu'un ancien président est condamné à de la prison ferme en France. En 2011, Jacques Chirac avait été condamné dans un dossier d'emplois fictifs, mais à deux ans de prison avec sursis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA, BOUMERDES
 NIP : 41202 0003 90028

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL DE VENTE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 1
 02/2021/2021

L'université M'Hamed BOUGARA Boumerdes, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01/2021/2021 pour : acquisition d'équipements et consommable pour la mise en place d'un laboratoire de dépistage du COVID-19 au profit du laboratoire de recherche : Biochimie, Biotechnologie, Environnement et Développement Durable à l'université M'hamed BOUGARA - Boumerdes, répartis en quatre (04) lots distincts :

- LOT N° 01 : Equipement de laboratoire
- LOT N° 02 : Consommable, Article de Protection et Désinfectant

Le présent appel d'offres est réservé aux opérations économiques soit personnes physiques ou personnes morales ayant :

-Capacités professionnelles : ayant la qualité de producteur, importateur ou grossiste (titulaire non concurrencé), dont les cotés d'activités mentionnés sur le Règlement de Consultation, concordent avec l'objet de la mise en concurrence.

-Capacités techniques : ayant réalisé au moins un projet similaire justifié par attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public, durant les cinq (05) dernières années.

Tous soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de mille (1000) Dinars non remboursable, auprès de l'agent contractant de l'université à l'adresse suivante :

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdes
 Vice-Recteur chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation
 Service du Suivi des Programmes de Construction et Equipement de l'Université Bureau n°65
 Avenue de l'Indépendance 35 000 Boumerdes
 Tél / fax : 024.79.52.05
 Site web : www.univ-boumerdes.dz

Tous offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la destination de ces documents, le référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

« A N savoir que par la Commission D'ouverture des Plis et D'évaluation des Offres - Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01/2021/2021 : acquisition d'équipements et consommable pour la mise en place d'un laboratoire de dépistage du COVID-19 au profit du laboratoire de recherche : Biochimie, Biotechnologie, Environnement et Développement Durable à l'université M'hamed BOUGARA - Boumerdes, répartis en quatre (04) lots distincts

- LOT N° 01 : Equipement de laboratoire
- LOT N° 02 : Consommable, Article de Protection et Désinfectant

- Le dossier de candidature contient :

- 1- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée.
- 2- Déclaration de validité des offres renseignée, datée et signée.
- 3- Valeur pour les sociétés
- 4- Délégations de signature le cas échéant.
- 5- Reçu de cotisation.
- 6- Titres des années 2017- 2018-2019, attestations bancaires, le NIF et le NIS.
- 7- Bilan annuel de l'entreprise : L'escalade est jointe par les diplômes et les attestations d'affiliation à la CASAB ou au le CARNOT.
- 8- Le candidat et le cas échéant le titulaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une personne morale, à l'usage pour la mention « notes ».
- 9- Attestation de bonne exécution des prestations, délivrée par un service contractant public.
- 10- Attestation de dépôt légal de comptes sociaux de l'année 2019.

- L'Offre technique contient :

- 1- Réponse ou à ses côtés : dossier renseigné et signé.
- 2- Cahier des charges dûment renseigné et signé.
- 3- Mémoire technique justificatif.

- L'Offre financière contient :

- 1- La liste de soumission : dûment renseignée, datée et signée
- 2- Le bon de commande (BFC) dûment renseigné et signé.
- 3- Le détail quantitatif et unitaire (LQU) dûment renseigné et signé.

Pour plus de détail, voir l'article 12 : Contenu du dossier de soumission.

La durée de préparation des offres est de vingt (20) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMMP ou le journal des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h 00, à l'adresse suivante :

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdes
 Vice-Recteur chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation
 Service du Suivi des Programmes de Construction et Equipement de l'Université Bureau n°65
 Avenue de l'Indépendance 35 000 Boumerdes
 Tél / fax : 024.79.52.05
 Site web : www.univ-boumerdes.dz

L'ouverture des plis se fera en séance publique à 11h 15 sur le dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Tous soumissionnaires redevables par leurs offres pendant une période de trois (03) mois, à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE D'ALGER 1
 VICE-RECTORAT DU DEVELOPPEMENT
 DELA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
 02, Rue D'Algeria Média - Alger
 Numéro d'identification fiscale (NIF) : 090416015118236

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES LOTS 01 et 04

(A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01-VY-ET AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021/2021)

Relatif A La Prestation, Mise En Mise En Service L'Équipement Sécurisé Pour La Laboratoire De Recherche De Niveau Cardiovasculaire En Expérimentation Thérapeutique (04) lots :

- Lot 01 : Maladies Reine et Cardiovasculaire, - 1 lot 04 : Exploration Fonctionnelle et Cardio-vasculaire
- Lot 02 : Transplantation et Immunogénétique, - 1 lot 04 : Explorations Biologiques des Affections Rénales et Cardio-Vasculaires

Ce financement est dispensé du décret présidentiel n°15-247 du 15 Aout 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'université d'Alger 1 déclare l'attributions provisoires des lots 01 et 04, conformément aux lots 02 et 03 - conformément l'appel d'offre relatif aux lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Dr. MAHMOUD EL YAOUZHI 30/03/2020 en langue arabe.
 - CRÉSUS du 13/03/2020 en langue française.

Selon les tableaux suivants :

Nom de soumissionnaire	Lot attribué	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)	Montant (en millions de DA)
SOCIÉTÉ ALGERIENNE D'ÉQUIPEMENT MÉDICALE (SAEM)	01	66,51	87	66,51	128 000	128 000	128 000	128 000	128 000
SOCIÉTÉ ALGERIENNE D'ÉQUIPEMENT MÉDICALE (SAEM)	04	32,01	36	32,01	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000

- Lot N° et intitulé
- Lot N° et intitulé
- Lot N° et intitulé
- Lot N° et intitulé

Tous soumissionnaires intéressés qui choisissent de participer au présent appel d'offres doivent déposer leur offre scellée et cachetée dans les délais (05) jours qui suivent la date de la première publication de l'appel d'offres dans le presse à consulter sur le site de la BOMMP.

Les soumissionnaires doivent prendre connaissance des modalités de l'évaluation de leurs offres techniques et financières avant de se rapprocher du service contractant, vice cachet et cachet de développement, de la prospective et de l'orientation de l'université d'Alger 1, 02 rue D'ALGERIA Média, ALGER, 01 (jusqu'au 07) jours à compter de la première publication de l'appel d'offres provisoire.

CRÉSUS # 578 DU MARDI 2 MARS 2021- ANEP 2116003918



UNE ANNÉE APRÈS LA DÉCOUVERTE DU 1^{er} CAS COVID 19 À BLIDA

Un retour prudent à la normale

Une année après la découverte du 1er cas d'atteinte par la Covid 19, début mars 2019, à Blida, la population locale a retrouvé ses habitudes dans la wilaya, où un retour prudent à la normale est constaté, en dépit du sentiment de peur qui demeure de mise chez certains citoyens craignant une nouvelle déclaration de cette pandémie.

Blida est sortie de sa léthargie, durant ces deux derniers mois, notamment suite à la décision d'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie, après une année difficile durement ressentie par les citoyens, suite à la déclaration du 1er cas de la Covid 19 dans la wilaya, soumise à un mois de confinement total à partir de fin mars 2020, et partant un arrêt quasi total de la vie en son sein, reflété par une interruption générale des activités commerciales et l'interdiction de circulation et de sortie (sauf avec autorisation). En effet, la stabilisation de la situation sanitaire, suite au recul constaté dans le nombre des cas d'atteinte a incité les autorités locales à la modification des horaires de confinement partiel (22h00 jusqu'à 5h00) et à l'assouplissement des mesures préventives, dont notamment celles relatives à l'autorisation de poursuite de la majorité des activités commerciales et de la réouverture des salles de sport et des jardins publics, demeurés fermés pendant près d'une année. Une décision qui a eu pour effet immédiat, un «retour de la vie» au niveau des artères principales de la ville, à l'instar du boulevard Mohamed Bou diaf et du boulevard Larbi Tebessi du centre-ville, et de toutes les artères principales de la commune d'Ouled Aich, réputée pour ses magasins de vêtements et de chaussures et ses restaurants. Le trafic routier a, également, retrouvé son droit de cité, au moment où les jardins publics, ouverts dernièrement, enregistrent une affluence considérable de visiteurs visiblement pressés de rattraper le temps perdu, après un long temps de confinement dû à l'état



d'alerte décrété pour limiter la propagation du nouveau coronavirus. La stabilisation de la situation sanitaire et le recul des cas d'atteintes a fait soupirer d'aise les citoyens de Blida, d'autant plus que celle-ci a été choisie comme wilaya pilote pour le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19. «Une opération qui enregistre un important engouement de la part des citoyens désireux de se faire vacciner», selon le Directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed Djemaï. « Depuis le début de la campagne, une importante affluence de citoyens est enregistrée à la polyclinique de la Cité El Mouz du centre-ville et de l'Etablissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes du CHU Frantz Fanon», a assuré le même responsable. Il a signalé la vaccination, à ce jour, de

1 250 personnes, dont 550 relevant du secteur de la santé (avec la première dose du vaccin anti Covid 19), au moment où 1 217 parmi elles ont déjà reçu leur 2e dose de vaccin. Djemaï a, également, fait part de

«près de 2 000 personnes ayant obtenu des rendez-vous pour recevoir le vaccin durant les prochaines semaines, soit dès réception d'un nouvel arrivage de vaccin», a-t-il informé.

LES AUTORITÉS LOCALES AUX AGUETS

A noter que la wilaya de Blida, qui a enregistré la déclaration du 1er cas de Covid-19, début mars 2019, a recensé plus de 130 morts par ce virus, et plus de 4 400 cas d'atteintes, selon les chiffres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19. Le DSP de Blida a, pour sa part, affirmé le recul, ces derniers temps, des cas accueillis à l'hôpital, ou des cas confirmés. «Le nombre de cas de la Covid 19 pris en charge actuellement, à l'échelle de la wilaya, ne dépasse pas les 200 malades», a-t-il assuré. Un fait confirmé par le chargé de la communication auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya, le lieutenant Adel Zerrimi, qui a, également, signalé un «recul des cas

de suspicion d'atteinte qui sont évacués par les services de la Protection civile vers les services spécialisés des hôpitaux, au même titre que des appels reçus par le centre opérationnel de ce corps, portant sur le signalement de cas d'atteintes et de demandes d'information à ce sujet», a-t-il expliqué. Le responsable a fait cas, à ce titre, de 280 000 appels reçus, depuis la déclaration de la pandémie pour demander l'évacuation d'un cas suspect ou des informations sur les symptômes de la maladie et les mesures à suivre pour y faire face, tandis que le nombre quotidien des appels durant le pic de la pandémie était de 350 appels/j. Outre l'évacuation des malades et leur assistance, les services de la Protection civile de Blida ont consenti des efforts considérables au volet information et sensibilisation contre ce virus, à travers le lancement de 47 campagnes de sensibilisation à ce sujet, en 2020. Les services de la Sûreté de wilaya ne sont pas demeurés en reste de cette lutte, à travers le lancement de campagnes de sensibilisation, mais, aussi, de distribution de près de 11 300 masques de protection au profit des citoyens, selon la cellule d'information et des relations générales de ce corps sécuritaire. La Sûreté de wilaya a, en outre, organisé pas moins de 19 opérations de désinfection, avec ses moyens propres, au profit de places publiques, de sites accueillant du public et d'établissements éducatifs. Parallèlement à ce volet sensibilisation, ce corps sécuritaire a consenti d'énormes efforts pour faire respecter les mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics pour préserver la santé des citoyens. Il a été procédé, à ce titre, au constat, entre fin mars 2020 et fin février écoulé, de 52 358 infractions aux mesures de confinement, avec la mise à la fourrière de 4 006 véhicules et 2 309 motos. En dépit de la stabilisation de la situation épidémiologique et de ce retour à la normale dans la wilaya, il n'en demeure pas moins que la prudence reste de mise, selon les spécialistes du domaine, qui mettent en garde contre tout laisser-aller et négligence à l'égard des mesures barrières, dont notamment le port du masque, que beaucoup de jeunes semblent avoir abandonné ces derniers temps, est-il déploré.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

23 morts et 96 blessés

23 personnes ont trouvé la mort et 96 autres ont été blessées dans 62 accidents de la circulation enregistrés dans 33 wilayas du 25 au 28 février écoulé, a indiqué hier un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Ces accidents ont été enregistrés, selon la même source, dans les wilayas d'Adrar, Chlef, Oum el Bouaghi, Batna, Biskra, Béchar, Blida, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi

Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel-Abbès, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Mascara, Oran, Ilizi, Boumerdès, Tindouf, El Tarf, Tipasa, Mila, Aïn Témouchent et Relizane. Concernant la lutte contre le trafic de stupéfiants, les unités de la GN ont saisi, durant la période allant du 25 au 28 février, un total de 22 319 comprimés psychotropes, un montant de 179 300 DA issu

des revenus de ce trafic, 7 moyens de transport, et ont procédé à l'arrestation de 18 individus. S'agissant de la lutte contre la fraude et la contrebande, les mêmes services ont saisi, au cours de la même période, 6 941 unités de boissons alcoolisées, 2 000 sacs de tabac à chiquer, 54 quintaux de la même matière, et 161 unités de papier à rouler.

Qahwa fi goubli | L'homme pressé....

Les fâcheux, les importuns, dois-je l'avouer ici, ce n'est pas trop ma tasse de thé. Encore moins de café. Trop soupe au lait et franchement porteurs de pisse surtout. Mais bon, heureusement qu'on trouve ailleurs de belles compensations, sinon y a de quoi se flinguer ou à la limite se pendre haut et court... Hé oui, rien que cela voyez-vous. Le malheur est que ces olibrius ont fait pas mal de petits... Des rejetons quoi pour ne pas mettre de gants...Je ne veux pas être méchant mais parfois il est des rencontres vraiment inopportunes. Avec l'âge, je développe de plus en plus une allergie à la bêtise. Qui a pris ses aises et une dimension surréaliste. Et comme je refuse obstinément de m'y accoutumer, le sort ne cesse de me

narguer. Comme si à chaque jour ne suffisait pas sa peine. Surtout les peines de cœur en ce moment. D'ailleurs presque tout le monde est concerné par ce phénomène. Mais revenons plutôt à ces fameuses rencontres qu'on ne souhaiterait même pas à son pire ennemi. C'est dire...Celle-ci pour rappel exigeant des soins intensifs quoi que...Pourtant rien ne présageait une entame de journée aussi cauchemardesque. Hé oui, bien réveillé, je me dirigeais allègrement vers mon estaminet habituel quand soudain une voix semi- familière m'interpelle. Nonnnnnnnnnnnn mon dieuuuuuuuuuuuu pas luiiiiiiiiiiiiiiiii de bon matin qui plus esttttttttttttttttt. Hélas c'était bien lui. Faisant alors

contre mauvaise fortune bon cœur, je trouve une parade toute indiquée, je joue les plus pressés que moi tu meurs et hop je hèle un taxi qui à mon grand étonnement s'arrête au grand dam bien sûr du fâcheux qui n'a même pas eu le temps de réaliser que j'étais dans le taxi... Et croyez-moi ou non, ne connaissant que trop le caractère sans gêne de ces zigotos, j'ai éprouvé une autre peur bleue de le voir s'engouffrer avec moi dans le taxi...Non franchement connaissant le gus j'étais bien parti pour une journée pourrie... J'espère qu'il n'osera pas me filer tout de même ! Ouf, garçon, un café bien serré s'il vous plaît !

A. Zentar

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

Les varices

Les varices sont des veines endommagées dans lesquelles le sang circule mal. Elles sont bleuâtres, dilatées et tordues et peuvent être plus ou moins saillantes.

On estime que de 15 % à 30 % de la population a des varices. Les femmes sont de 2 à 3 fois plus touchées que les hommes.

Le plus souvent, les varices se forment sur les jambes. Les varices sont permanentes. On ne peut pas les « guérir » mais la plupart peuvent être éliminées grâce à diverses interventions. De plus, il est possible de soulager les symptômes qui y sont associés et de prévenir la formation d'autres varices, ainsi que les problèmes qui peuvent en découler.

TYPES DE VARICES

Dans 95 % des cas, les varices touchent les veines saphènes, c'est-à-dire les veines superficielles qui remontent le long de la jambe et leurs veines collatérales. Ces varices sont le résultat d'un ensemble de facteurs de risque (hérédité, surplus de poids, grossesse, etc.).

Chez une minorité de personnes, les varices sont causées par l'inflammation d'une veine profonde (phlébite profonde) qui finit par atteindre le réseau des veines superficielles.

ÉVOLUTION

Les personnes qui ont des varices souffrent d'une insuffisance veineuse chronique. Cela signifie que leur système veineux a de la difficulté à assurer le retour du sang vers le cœur.

- Premiers signes : douleur, fourmillements et sensation de lourdeur dans les jambes; crampes aux mollets, enflure aux chevilles et aux pieds. On peut aussi ressentir des démangeaisons. Ces symptômes sont amplifiés lorsqu'on reste longtemps debout ou assis sans bouger ;

- Apparition de varicosités puis de varices : les varicosités touchent les très petites veines. Elles sont peu saillantes et ressemblent à une toile d'araignée. Elles ne sont généralement pas douloureuses.



Quant aux varices, ce sont des veines plus grosses et plus dilatées. Elles sont souvent accompagnées des symptômes reliés aux premiers signes d'une insuffisance veineuse : fourmillements, lourdeur, enflure, douleur, etc.

COMPLICATIONS POSSIBLES

Une mauvaise circulation dans les veines superficielles peut entraîner :

- Une peau brunâtre. La rupture de petits vaisseaux sanguins fait en sorte que du sang s'échappe et envahit les tissus voisins. Le sang ainsi libéré donne à des zones de la peau une couleur variant du jaune au brun, d'où son appellation : dermite ocre ou dermite de stase ;

- Des ulcères. Des ulcères très douloureux peuvent se former sur la peau, le plus souvent près des chevilles.

La peau prend auparavant une coloration brunâtre. Consulter un médecin sans tarder ;

- Un caillot sanguin. Un caillot sanguin dans une veine (ou phlébite) peut causer une douleur locale si la veine atteinte est une veine superficielle. Elle constitue un signal d'alarme important, car une insuffisance veineuse plus avancée peut conduire à une phlébite profonde et à l'embolie pulmonaire.

CAUSES

Les veines acheminent le sang vers le cœur à partir du reste du corps. Les varices apparaissent lorsque certains mécanismes ou éléments du système veineux se détériorent.

AFFAIBLISSEMENT DES VALVULES

Les veines sont pourvues de nombreuses valvules qui agissent comme des clapets. Lorsque les veines se contractent ou sont soumises à l'action des muscles environnants, les valvules s'ouvrent dans une seule direction, obligeant le sang à

circuler en direction du cœur. En se refermant, elles empêchent le sang de circuler en sens inverse.

Si les valvules s'affaiblissent, le sang circule moins bien.

Il a tendance à stagner ou même à descendre dans les jambes, par exemple. L'accumulation de sang qui en résulte dilate la veine, et celle-ci devient variqueuse.

PERTE DE TONUS MUSCULAIRE

Pendant la marche, le retour du sang vers le cœur est favorisé par les muscles des jambes, qui agissent comme une pompe sur les veines profondes.

Un faible tonus musculaire dans les jambes constitue donc un facteur contribuant à la formation de varices.

Détérioration des parois des veines

Au repos, les parois des veines jouent aussi un rôle important dans le retour du sang vers le cœur. Leur efficacité dépend de leur capacité à se contracter (tonus), de leur élasticité et de leur étanchéité. Au fil du temps, elles peuvent perdre de leur élasticité et de leur tonus.

SYMPTÔMES

- Des varicosités en toile d'araignée, des veines bleutées, dilatées et saillantes, le plus souvent le long des jambes ;

- De la douleur, des fourmillements et une sensation de lourdeur dans les jambes; crampes aux mollets et enflure aux chevilles et aux pieds. On peut aussi ressentir des démangeaisons.

Ces symptômes ont tendance à s'aggraver en soirée.

Chez les femmes, ils s'accroissent durant les jours qui précèdent les menstruations.

PERSONNES À RISQUE

- Les personnes prédisposées par leur hérédité. Les facteurs héréditaires sont prédominants. Le fait d'avoir une mère, un père, un frère ou une sœur ayant ou ayant eu des varices accroît le risque ;

- Les femmes. Les changements hormonaux liés à la grossesse, aux périodes prémenstruelles et à la ménopause contribuent à l'apparition de varices ;

- Les personnes de plus de 50 ans. Le processus de dégénérescence des veines et de leurs valvules peut, cependant, commencer dès la trentaine ;

- Les femmes enceintes. Au moment de la grossesse, l'expansion de l'utérus comprime les grosses veines abdominales, ce qui gêne le retour veineux. De plus, les hormones sécrétées durant la grossesse entraînent un relâchement de la musculature des veines. Heureusement, les varices qui sont uniquement liées à la grossesse se résorbent souvent d'elles-mêmes au cours des 3 mois suivant l'accouchement ;

- Les personnes qui travaillent debout. Les caissiers, les infirmiers, les serveurs, les enseignants, etc. sont particulièrement touchés mais seulement s'ils ont une prédisposition héréditaire aux varices.

FACTEURS DE RISQUE

- L'obésité. L'excès de poids exerce une pression accrue sur le système veineux des membres inférieurs ;

- La station debout immobile ou le piétinement ;

- La station assise durant de longues périodes ;

- Le manque d'exercice ;

- L'exposition à la chaleur (bains de soleil, bains très chauds, etc.) ;

- Le soulèvement répété d'objets lourds, comme dans le cas de gens qui travaillent dans la manutention ou qui pratiquent l'haltérophilie.

Mesures préventives de base

PEUT-ON PRÉVENIR ?

Lorsque l'hérédité prédispose une personne aux varices, il n'est pas facile d'y échapper. Néanmoins, en maintenant un bon tonus musculaire et une bonne forme physique, on peut réduire le risque que des varices apparaissent ou en retarder l'apparition. Le risque de complication est aussi diminué.

Bouger. Les exercices qui sollicitent les jambes, comme la marche, la natation et le vélo, sont particulièrement indiqués pour prévenir les varices.

La compression des muscles adjacents aux veines facilite le retour veineux.

Conservé son poids santé. Le surplus de poids exerce une pression excessive sur les veines des jambes, ce qui nuit au retour du sang veineux vers le cœur.

Surveiller son alimentation. En consommant peu de sel, on aide à prévenir l'enflure causée par la rétention d'eau. En mangeant des aliments riches en fibres, on peut prévenir la constipation. Il faut savoir que forcer pour aller à la selle peut faire augmenter la pression dans le système veineux.

CONSEILS POUR SOULAGER LES SYMPTÔMES ET PRÉVENIR L'AGGRAVATION DES VARICES

Surélever ses jambes. On recommande de le faire 3 ou 4 fois par jour, de 15 à 30 minutes chaque fois. Les jambes doivent être placées plus haut que le cœur. On peut, par exemple, se coucher sur un lit ou sur une chaise longue en plaçant des oreillers sous ses jambes.

Varié sa posture. Il faut éviter de rester debout ou assis trop longtemps. Lorsqu'on travaille debout, il est bon de penser à s'étirer, à bouger et à s'asseoir à l'occasion pour stimuler la circulation dans les jambes. Lorsqu'on travaille assis, on doit éviter de croiser les jambes et de pencher le buste vers l'avant durant de longues périodes.

Bouger les pieds et les chevilles. Lorsqu'on doit rester assis ou debout durant de longues périodes, il est bon de penser à pointer les orteils vers le bas et le haut pour favoriser le retour veineux. Répéter plusieurs fois par jour.

Bouger au cours d'un voyage. Durant un long voyage en avion, il est recommandé de se lever et de s'étirer régulièrement, pendant quelques minutes. On

peut aussi, par exemple, lever lentement les talons pour contracter les muscles du mollet.

Appliquer de l'eau froide sur les jambes. Cela aide à soulager et à réduire leur enflure.

Éviter les sources de chaleur. La chaleur dilate les veines. À éviter : les douches et les bains très chauds, les saunas, les bains de soleil, les salons de bronzage, ainsi que l'épilation à la cire chaude.

Éviter les vêtements trop serrés. Ceux-ci peuvent nuire à la circulation veineuse. Attention aux gaines, aux jeans étroits, aux chaussettes à élastiques qui serrent les chevilles ou les genoux, ainsi qu'aux chaussures trop étroites.

Porter des chaussures à talons plats. Les talons hauts contribuent à l'affaissement de la voûte plantaire et nuisent donc à la circulation. Les chaussures à petits talons font davantage travailler les muscles des mollets, ce qui aide les veines à faire leur travail.

Porter des bas de compression. Ils peuvent être utilisés de façon préventive par les personnes qui travaillent debout et en avion.

DES LANGUES ET DES RÉGIONS

Parlez-vous korandji ?

L'Algérie est riche d'un patrimoine linguistique millénaire qui n'est l'apanage d'aucune région. Mais sans doute est-il peu d'Algériens qui aient entendu parler du Korandji si familière pourtant aux habitants de l'extrême sud du côté de Tabelballa. Explications...

Les parlers locaux prennent de plus en plus dans la carte linguistique nationale de l'importance alors qu'ils ont souffert jusqu'à une certaine époque d'un véritable blackout. Et pas forcément par les pouvoirs publics qui ne voulaient peut-être pas fractionner le pays en zones linguistiques éparses mais davantage parce que ces zones reculées n'avaient pas bénéficié de toute la sollicitude voulue. Il y a tout de même un paradoxe singulier dans cette approche et gestion des choses : on a tout comme l'impression que plus on s'éloigne des cercles de décision, moins on compte dans le processus décisionnel.

Et puis disons-le haut et fort, notre sud étant le fief par excellence des hydrocarbures, nous nous sommes suffi de le regarder et voir sous ce prisme déformant. Heu Heureusement que les choses commencent à bouger et les zones reculées sortent graduellement de l'ombre. Notamment depuis l'arrivée du Président Tebboun qui a déclenché le processus d'un tout autre management du pays, notamment renverser la tendance par trop centralisatrice ayant prévalu dans les mœurs politiques ambiantes et secouer, partant, le...datier ! Dans cette optique il est tout à fait normal et autant indiqué, que les Algériens du sud et du grand sud en particulier ne soient plus vus et regardés comme s'ils n'étaient pas



des nôtres. C'est donc une véritable injustice qui vient d'être réparé en ce qu'elle ne concerne pas exclusivement la réhabilitation des parlers locaux aussi importants que tous les autres parlers n'en déplaisent aux esprits étriés et chauvins. Au demeurant le gouvernement a compris tous les dangers que pouvait susciter l'exclusion des citoyens de l'Algérie profonde Algériens à part entière. Autant donc leur faire sentir qu'il n'y a plus de politique des deux collèges mais d'un collège unique représentant tous les Algériens. Pour en revenir à la réhabilita-

tion de nos parlers locaux, nous avons, à maintes reprises, ici même dans les colonnes de notre quotidien, invité les pouvoirs publics à conférer et dynamiser cette même politique de promotion de tous les parlers recensés par qui de droit et dérouler, par suite, une véritable stratégie à même de conforter et renforcer la cohésion nationale. Il faut relever également que la plupart de nos concitoyens, y compris ceux supposés les plus cultivés n'ont qu'une vague et parcellaire idée pour ne pas dire tronquée du patrimoine linguistique national ferment par ailleurs

et de l'unité et de la diversité Autre avantage non négligeable de cette même diversité, elle donne à voir une tout autre Algérie que celle fermée hermétiquement dans la pensée unique et la langue unique. Et le générique Amazigh doit être perçu et entendu dans son acception la plus extensive et en ce sens que la reconnaissance de tous les parlers existants incitera davantage les populations exclues de la rigueur du champ même de la citoyenneté, ce qui pourrait entraîner de graves écarts et dérapages dus encore une fois à tous ces épiphénomènes peu maîtrisés. Ceci nous renvoie, de facto, à ce korandji au centre finalement du débat linguistique et de tout ce qu'il véhicule comme perspectives en tant que dilatation encore meilleure et plus aérée du tissu social. Et quoi de plus salutaire qu'une société respirant par tous ses pores et dont les cœurs battent à l'unisson et en parfaite symbiose et osmose. En tout cas pareille initiative est à inscrire dans l'histoire de notre grand pays et des promoteurs de celle louable décision qui ne fera que rapprocher encore une fois tous les Algériens de leur matrice tout en épargnant aux générations montantes le moinde germe de velléités séparatistes et ou indépendantistes puisque, au risque de nous répéter, l'unité passe impérativement par le socle élargi de la diversité.

Amar Zentar

HCA

Vers l'officialisation du "korandji" comme axe de recherches académiques

Le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a annoncé dimanche à Bechar que le HCA va inscrire le "korandji", parler de l'oasis de Tabelballa (382 km au sud de Bechar), comme axe de recherches scientifiques et académiques.

"Nous allons contribuer à la description de ce parler (unique en Algérie, ndlr) avec la contribution des universités de Bechar et Adrar ainsi que d'une équipe de spécialistes nationaux dans ce domaine pour sa valorisation", a indiqué Si Hachemi Assad à la presse, en marge de sa visite de travail dans la région de Bechar.

"Le Haut commissariat à l'amazighité va également contacter la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique pour inscrire le korandji comme axe de recherche au titre des plans nationaux de recherches (PNR) et ceux de l'Académie africaine des langues (ACALAN), ce parler reflétant la continuité naturelle spatio temporel très peu étudiée entre l'Algérie et les régions subsahariennes sur des milliers d'années", a-t-il souligné. "Le vocabulaire Korandji, qui est un mélange de songhaï (langue nilo-saharien-

ne parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest, ndlr), d'arabe et de tamazight, doit être valorisé et préservé", a ajouté M. Assad.

S'agissant de l'enseignement de tamazight dans la wilaya de Bechar, assuré dans huit écoles primaires, soit à 776 élèves encadrés par (7) enseignants spécialisés, le SG du HCA a plaidé pour "la généralisation de l'enseignement de cette langue nationale, la révision de la loi cadre du système éducatif national et l'intégration de l'enseignement de tamazight, langue maternelle de nombreux Algériens, dans la politique globale du système scolaire".

«LA LANGUE NATIONALE D'ABORD !...»

"Il est inconcevable qu'une langue étrangère soit enseignée à nos élèves avant une langue nationale", a-t-il estimé, affirmant que "l'objectif est de mettre au diapason les lois de la République avec la réalité sociologique de notre pays et ce en conformité avec les constantes nationales énumérées dans la dernière Constitution".

"Il s'agit aussi de redonner une nouvelle dynamique à la généralisation graduelle de l'enseignement de la langue nationale tamazight sur l'ensemble du territoire national", a souligné M. Assad.

Aussi, il a annoncé qu'une rencontre sur la "carte linguistique de tamazight" en Algérie sera organisée prochainement à Adrar, avec la participation de tous les professionnels du domaine dans le but de mettre en place "une stratégie pour le développement et la valorisation de la langue amazighe en Algérie".

Le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité a souligné, également, que l'enseignement de la langue amazighe connaît une évolution au niveau national.

Rappelant que le nombre d'enseignants de tamazight au niveau national est passé d'environ 233 durant l'année scolaire 1995-1996, à 1.902 enseignants en 2014-2015 pour atteindre en 2021 plus de 3.700 enseignants, il a salué la volonté de l'état à la généralisation de cette langue nationale.

Auparavant M. Si El Hachemi Assad a visité trois écoles primaires dans la commune de Bechar, où il a fait part de sa décision de renforcer leurs fonds de lecture en différents ouvrages littéraires dans les deux langues nationales.

Il a achevé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya par une séance de travail avec les responsables et cadres locaux de la direction de l'Éducation.

MOULOUD MAMMERI

Une source d'inspiration

L'oeuvre de Mouloud Mammeri constitue "une source d'inspiration", "un déclic" et "une référence", ont considéré des écrivains dimanche à Tizi-Ouzou rencontrés à l'occasion des activités commémorant le 32ème anniversaire de sa disparition. "Tout dans la vie de Mammeri est source d'inspiration", soutient Akli Derouaz. L'homme, poursuit-il, "a consacré sa vie à ouvrir des pistes qui ont permis à des générations d'avoir une vision et de se situer sur tous les plans".

Derouaz, rappellera à ce propos, "le courage de l'écrivain, qui s'est attaqué aux citadelles de l'empire colonial, et ses positions, lui ont valu d'être destiné à la potence avant d'être sauvé in extremis". Il citera aussi les positions de Mammeri "très claires concernant l'indépendance de l'Algérie, la manipulation de la culture et de la langue et son opposition à tous les feux destructeurs des liens sociaux au sein du peuple algérien". En tant qu'écrivain, il souligne que Mammeri "n'est pas une source d'influence mais d'inspiration". Il était "un passeur d'idées plongé dans les entrailles de la société algérienne, et du coup, on ne peut échapper à son esprit".

Lynda Hantour, auteur en tamazight, considère, pour sa part, que Mammeri est "un déclic". "Il y a chez chaque écrivain une part de l'influence de Mammeri qui constitue le déclic original, et ce, en montrant la possibilité de transposer notre culture orale dans l'écriture, mais aussi, la nécessité de le faire", a-t-elle soutenu. A ce propos, a-t-elle noté, Mammeri "a été en avance sur son temps, il avait compris que l'oralité va être fatale pour les langues et anticipé le contexte actuel de mondialisation qui n'offre pas de place à la culture orale qui est menacée de disparition".

Hantour, affirme, à ce propos, que son roman "isseflan n tudher" (Les sacrifiés de la vie), a été entamé en français avant d'abandonner et de se décider à l'écrire en tamazight suite à l'interpellation de certains amis.

Pour sa part, Djamel Laced, qui a traduit le roman "Le sommeil du juste" de Mammeri en tamazight, ce dernier demeure "la référence pour tout écrivain en tamazight, étant celui qui a posé les premiers jalons et les règles, grammaticales et syntaxiques, de cette langue".

Son influence, ajoute-t-il, "est indéniable et nul ne peut s'y soustraire, car son oeuvre, diversifiée et abondante, au-delà de son apport linguistique, interpelle aussi sur tous les aspects du vécu national".

CR BELOUIZDAD

Dumas : «Une claque qui va nous faire grandir»

«Cette défaite ne va pas nous faire sombrer. Bien au contraire, elle va nous faire grandir. C'est ce que je souhaite, c'est ce que je veux, en tout cas», a déclaré Dumas en conférence de presse.

Première défaite de la saison pour le CR Belouizdad et quelle défaite ! Les champions d'Algérie ont pris une fessée (5-1) qui rappelle aux amoureux du club celle de 2001, dans cette même phase des poules de la Champions League africaine, en terre ivoirienne face à l'ASEC Mimosas (7-0). Les Belouizdadiens ont complètement sombré en seconde mi-temps face aux Brésiliens de l'Afrique du Sud, les Mamelodi Sundowns, forts de leur supériorité numérique. Le coach du Chabab, Franck Dumas, est persuadé que ses troupes vont s'en remettre rapidement et repartir du bon pied, dès le prochain rendez-vous continental, vendredi soir (20h) au stade du 5-Juillet, face aux Soudanais d'Al-Hilal. « Je suis déçu, mais une bonne claque comme ça fait du bien parfois et met les idées en place. On a acquis de l'expérience. Cette défaite ne va pas nous faire sombrer. Bien au contraire, elle va nous faire grandir. C'est ce que je souhaite, c'est ce que je veux, en tout cas », a déclaré Dumas en conférence de presse, tout en regrettant amèrement l'expulsion de Keddad, qui était le tournant du match, mais aussi le second but encaissé en début de seconde période sur corner.

USM ALGER

Mahious sera opéré

Mauvaise nouvelle pour l'avant-centre de l'USM Alger, Aymen Mahious, qui passera sur le billard, après la blessure qu'il a contractée au niveau du genou, lors du match contre le NC Magra. « Touché au genou lors du match contre le NC Magra, Aymen Mahious souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque interne, il sera opéré dans les prochains jours », a-t-on annoncé sur la page officielle de l'USM Alger sur Facebook. Le driver des Rouge et Noir, Thierry Froger, a récupéré le milieu offensif, Mazir Soula, qui a déclaré forfait face au NC Magra pour blessure. Absents depuis plusieurs semaines, Abdelkrim Zouari et Fateh Achour, réintégreront le groupe lundi prochain et ils vont donc rater le derby face au Paradou AC, prévu samedi prochain au stade de Dar El-Beïda. Par ailleurs, le nouvel attaquant de la formation de Soustara, Zakaria Naïdji, a entamé les entraînements avec le groupe et il sera qualifié dès l'ouverture du prochain mercato prévu du 22 mars au 11 avril.

L. B.



«ON A ÉTÉ IDIOT, C'EST CE QUI ME DÉRANGE !»

«Le second but encaissé sur balle arrêtée nous a tués. L'adversaire a été meilleur par la suite. J'aurais aimé jouer à onze contre onze, car on avait

les moyens de faire quelque chose. Mon regret, c'est ce penalty et cette expulsion qui nous ont mis en difficulté dès les premières minutes. C'était mission impossible, même si le but d'Amir nous a donné de l'élan, mais le deuxième but a tout remis en cause. C'est interdit d'encaisser sur balle arrêtée.

On a été idiot, c'est ce qui me dérange », tonne le driver de la formation de Laâquiba, en quête de réhabilitation. « On sait ce qui nous reste à faire. Il faudra évacuer tranquillement la déception. On ne va pas s'apitoyer par ce qu'on a perdu un match. On va comprendre pourquoi, ce qui nous a manqué, de la part des joueurs et de ma part aussi », a conclu l'ancien coach de la JSK et du CABBA.

L. B.

BASKET-BALL (SUPER-DIVISION)

Pas d'accord sur la date de la reprise

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a proposé aux présidents des clubs de la Super-Division, réunis dimanche à Alger, la date du 17 avril pour débiter la nouvelle saison et une formule de compétition composée de quatre poules de cinq équipes chacune. A l'issue de cette troisième réunion entre la FABB et les clubs de la Super-Division, aucune décision finale dans l'optique d'une reprise de la compétition n'a été trouvée, puisqu'une partie des clubs souhaite reprendre le championnat, alors que l'autre partie, minée par des problèmes financiers et la fronde des joueurs, opte plutôt pour une nouvelle saison blanche. Face à cette impasse, le président sortant de la FABB, Rabah Bouarifi, a indiqué à l'APS que son instance allait adresser un courrier officiel aux clubs afin de confirmer leur engagement pour le démarrage de la saison avec cette formule de compétition inédite, répartissant les 20 clubs de la Super-Division en quatre groupes, afin de garantir une quinzaine de matchs pour chaque équipe. « Cette compétition n'est pas un championnat classique. C'est une compétition qui va

se dérouler d'une manière à permettre aux joueurs de reprendre l'activité sportive. Il n'y aura pas de sanctions pour les clubs qui déclarent forfait », a-t-il assuré. Afin de venir en aide aux clubs englués dans des problèmes financiers, le président de la FABB, candidat à un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance fédérale, a indiqué avoir saisi le ministère de la Jeunesse et des Sports pour apporter "une aide d'un million et demi de dinars à chaque club afin que la nouvelle saison puisse démarrer".

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE CLUB SAMEDI

Divisés sur une éventuelle reprise de la compétition, les présidents de club ont convenu de se réunir samedi prochain à Bordj Bou Arréridj pour prendre une décision collective qui arrange toutes les parties. Le président de Rouiba CB, Halim Timezouert, a déploré "la gestion du basket en Algérie", mais opte pour une reprise du championnat "afin de sauver ce qui reste et permettre aux joueurs de rester compétitifs en vue des prochaines saisons". "Nous traversons une situation de crise due à la situation



sanitaire, mais nous devons trouver des solutions à l'image de nos voisins tunisiens et marocains, qui ont repris la compétition malgré les difficultés financières", a-t-il déclaré. De son côté, le président de l'US Sétif, Abdeslam Djerroudi, a estimé qu'"une reprise de la compétition avec une formule qui s'étalera sur quatre mois, va amplifier les problèmes financiers des clubs". La FABB avait décrété en juillet dernier une saison blanche pour 2019-2020, "sans titre, ni accession et relégation", trois mois et demi après la suspension des compétitions en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

COUPE DE LA LIGUE

Le CRB, le MCA, l'ESS et la JSK dispensés du tour préliminaire

Les quatre clubs engagés dans les deux compétitions africaines interclubs sont exemptés du tour préliminaire de la Coupe de la Ligue professionnelle, dont le début est prévu à la fin de la phase aller du championnat, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF). "Les quatre clubs engagés en Coupes africaines et classés premiers du championnat lors de la saison 2019-2020, mais également confrontés à l'accumulation de matchs en retard, en l'occurrence le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire dans le cadre d'un accompagnement de ces représentants du football algérien", a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. La décision a été prise dimanche, lors de la session ordinaire du Bureau fédéral de la FAF, tenue au siège de l'instance à Alger, sous la présidence de Kheireddine Zetchi. La Coupe de la Ligue professionnelle 2021 a fait l'objet d'un exposé de la part du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar qui a présenté les modalités de son organisation et de son déroulement. "Deux variantes ont été proposées aux membres du Bureau fédéral qui ont opté pour le système à 20 clubs (professionnels, ndlr). Cette compétition démarrera dès la fin de la phase aller et après le mercato (la fin du mercato est fixée au 11 avril, ndlr). Huit clubs sur les 16 restants seront tirés au sort pour disputer un tour préliminaire qui permettra la qualification de quatre équipes. Les quatre clubs qualifiés auxquels s'ajouteront les quatre exemptés ainsi que les huit restants disputeront les huitièmes de finale après un tirage au sort", explique la FAF. L'instance fédérale précise que "les tours suivants seront disputés de manière classique avec un quart de finale, des demi-finales et une finale, soit un total de 4 à 5 rencontres à disputer par un club pour atteindre l'ultime stade. Le premier club tiré au sort recevra sur son terrain et à huis-clos". Lors de la session ordinaire tenue le 26 janvier dernier, le Bureau fédéral de la FAF avait décidé d'annuler l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, pour être remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle, en raison notamment de la situation sanitaire liée au Covid-19.

La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS

Les modalités de la compétition adoptées par la FAF

Le Bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF) a adopté, dimanche, les modalités de déroulement du championnat Inter Régions dont le coup d'envoi sera donné le 19 mars, alors que le tomber de rideau est fixé au 19 juin 2021. Les matchs d'appui concernant les premiers de chacun des 12 Groupes se dérouleront les 25 et 26 juin sur des terrains neutres et à huis-clos. Six clubs accèderont en Ligue 2 amateur. « Pour la rétrogradation, une réunion est programmée dans les meilleurs délais au siège de la FAF avec le Secrétaire général, en présence de quelques membres du Bureau Fédéral, avant son affichage sur le site officiel et bien avant le début du championnat », a-t-on précisé sur le site internet de la Fédération. La majorité des clubs, soit près de 71,87%, ont opté pour la deuxième variante proposée par la FAF : la répartition de chacun des Groupes « Centre-est », « Centre-ouest », « Est », « Ouest » et « Sud-est » en 2 Groupes de 8 clubs, alors que pour le Groupe « Sud-ouest » est divisé deux groupes avec 9 clubs d'un côté et 7 clubs de l'autre.

INTER MIAMI Beckham drague Messi et Ronaldo !

Beckham n'a jamais caché son objectif de bâtir une véritable «dream team» du ballon rond à Miami.

Franchise clinquante de l'élite footballistique outre-Atlantique, l'Inter Miami détenue par David Beckham ne manque pas d'ambitions, à l'image de son propriétaire. A l'occasion de la présentation du nouveau maillot de la franchise floridienne ce week-end, l'ancienne icône de Manchester United s'est fendu d'une annonce qui n'est pas passée inaperçue.

«Lionel Messi et Cristiano Ronaldo ont été mentionnés (dans les plans de recrutement, ndlr), dixit Beckham, qui n'a jamais caché son objectif de bâtir une véritable «dream team» du ballon rond à Miami. Ils sont au sommet de leur forme et ils sont les meilleurs depuis



quinze ans. Et nous, nous voulons attirer les meilleurs joueurs.»

Après avoir déjà mis la main sur des talents du Vieux continent tels que Blaise Matuidi et Gonzalo Higuain, l'Inter veut passer à la vitesse supérieure. «Je sais que les fans de Miami veulent voir de grandes stars. Nous avons déjà des joueurs comme Gonzalo et Blaise, qui apportent du talent et du glamour. Mais à l'avenir, nous voulons avoir l'opportunité de faire venir de grands noms», martèle Beckham. Lionel Messi, en décembre dernier lors de sa fameuse interview accordée à La Sexta, avait ouvert la porte à l'aventure américaine. «J'aimerais jouer aux Etats-Unis un jour, ce serait un rêve pour moi, avait alors confié l'Argentin. J'ai toujours été intrigué par la vie américaine et ce championnat qu'est la Major League Soccer. Je voudrais faire l'expérience de cette ligue et vivre aux Etats-Unis, mais pour être honnête, je ne sais pas si cela arrivera un jour.»

MANCHESTER CITY 115 M€ pour avoir Haaland

Erling Haaland n'en finit plus de faire tourner la tête des plus grandes écuries européennes. Il faut dire qu'en 26 rencontres disputées (toutes compétitions confondues) depuis le début de la saison, le géant norvégien a trouvé le chemin des filets à 27 reprises et délivré 8 passes décisives. Avec de telles statistiques du haut de ses 20 ans, le natif de Leeds a automatiquement vu sa cote grimper en flèche. Recruté en janvier 2020 par le Borussia Dortmund pour 20 millions d'euros, Haaland, encore sous contrat jusqu'en juin 2024, pourrait ainsi permettre au club allemand de réaliser une jolie plus-value. Encore faudra-t-il se séparer du phénomène scandinave cet été. En effet, Haaland possède une clause libératoire estimée à 75 millions d'euros, mais qui sera active à partir de 2022. De fait, lors du prochain mercato estival, le BvB aura tout le loisir de faire monter les enchères. Ce qui ne devrait pas être difficile au vu de la pléiade de courtisans. Après le Real Madrid, Barcelone ou encore Chelsea, c'est au tour de Manchester City d'entrer dans la danse. A en croire les informations du Daily Mail, les Citizens seraient prêts à dégainer 115 millions d'euros pour parvenir à leurs fins, soit le prix minimum qui aurait été fixé par les dirigeants du Borussia. Un lourd investissement en ces temps difficiles mais qui pourrait bien s'avérer rentable...

LE RAS-LE-BOL DE GUARDIOLA

Manchester City n'a pas forcément brillé pour s'imposer contre West Ham, samedi (2-1), mais ce résultat suffit au bonheur des Light Blues, qui confortent leur fauteuil de leader et s'envolent pour un nouveau titre de champion d'Angleterre. Il s'agit de la 20e victoire de City toutes compétitions confondues, et c'est tout sauf une normalité selon Pep Guardiola, lassé de traitement médiatique dont ses hommes font l'objet. «C'était un match très dur et c'est bien de réaliser à quel point ce que l'on a fait est fort, et se rendre compte de ce qui va se passer lors des prochains matchs. Quand on fait une série aussi grande, on sait qu'on va avoir des matchs comme celui d'aujourd'hui



(samedi, ndlr). Mais ce qu'on a fait, ce n'est pas normal, c'est une exception, a tonné le technicien espagnol. Normalement, vous perdez des points, avec des nuls et des défaites. C'est ça, la normalité en football».

IL VEUT CHIPER ISAK AU BARÇA

A la recherche d'un buteur, le FC Barcelone aurait coché le nom de plusieurs attaquants. Depuis plusieurs mois, il est annoncé que Ronald Koeman voudrait recruter Memphis Depay, en fin de contrat en juin prochain avec l'OL. ESPN a indiqué, de son côté, que le club catalan surveillait la situation d'Alexander Isak, performant sous le maillot de la Real Sociedad. Mais le joueur suédois suscite également l'intérêt du Borussia Dortmund comme l'a confié le directeur sportif du club allemand.

«Nous pensons que nous avons pris la bonne décision avec la Real Sociedad. Au début, ça a été une sensation en tant que remplaçant lorsqu'il a souvent marqué en tant que joker. Il a été un titulaire régulier cette saison et a marqué beaucoup de buts et particulièrement ces dernières semaines. Nous suivons cela, bien évidemment» a confié Michael Zorc. Toutefois, selon les informations du Mirror,

Alexander Isak ne serait pas emballé à l'idée de rejoindre le Borussia Dortmund, son ancienne équipe. Un danger en moins pour le FC Barcelone, qui devra néanmoins affronter la concurrence d'une autre prestigieuse équipe européenne. Toujours selon le média anglais, l'attaquant suédois serait dans le viseur de Manchester City. Pep Guardiola apprécierait beaucoup le profil du joueur et pourrait passer à l'action lors du prochain mercato estival.

INTER MILAN

Lukaku à un but de Ronaldo

L'Inter Milan, leader de Serie A mis sur orbite par sa victoire dans le derby milanais le week-end dernier, a enchaîné avec une cinquième victoire consécutive en championnat à domicile contre le Genoa (3-0) dimanche lors de la 24e journée de Serie A. Les Nerazzurri comptent désormais sept points d'avance sur l'AC Milan (2e) avant le difficile déplacement des Rossoneri sur la pelouse de l'AS Rome en soirée. Peut-être plus important encore aux yeux de son entraîneur Antonio Conte, l'Inter relègue désormais à dix points la Juventus (3e, un match en moins) après le nul concédé par les Bianconeri samedi à Vérone (1-1). L'Inter Milan, en dépit des soucis financiers de son actionnaire majoritaire, le groupe chinois Suning, a affiché une sérénité rarement vue cette saison sur les terrains. Dans un match à sens unique, Romelu Lukaku a montré la voie en ouvrant le score après seulement 33 secondes de jeu, pour son 18e but de la saison en Serie A, revenant à un but de Cristiano Ronaldo. Après une moisson d'occasions manquées face à un Genoa totalement dépassé, Lukaku s'est fait passeur pour Matteo Darmian, titulaire en l'absence d'Achraf Hakimi (suspendu), pour le 2-0 (69e). Puis Alexis Sanchez, tout juste entré à la place de Lautaro Martinez, en ajoutait un troisième, encore une fois en profitant d'un tir contré juste avant de la part de l'insatiable "Big Rom". Cette défaite marque un coup d'arrêt pour le Genoa (13e), totalement transformé depuis le retour sur le banc de Davide Ballardini fin décembre et qui restait sur sept matches sans défaite.

LYON

Juninho crie au scandale

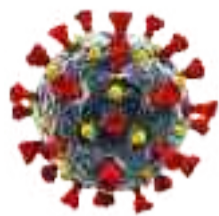
L'OL a perdu deux unités dans la course au titre, ce dimanche à Marseille, en clôture de la 27e journée de L1 (1-1). Malgré l'ouverture du score de Toko Ekambi (21e), les Gones ont dû partager les points avec leurs hôtes, revenus dans la partie grâce à un penalty transformé par Miliik juste avant la pause (44e). Penalty concédé par Paqueta pour une main dans la surface de réparation. Aux yeux de Juninho, cette main involontaire du Brésilien sur une frappe de Gueye n'aurait pas dû engendrer pareille sanction. «Contre Nîmes, il y a un penalty pour nous et on fait match nul, contre l'OM à l'aller avec un but d'Houssein Aouar refusé, contre Metz avec un but refusé aussi. Et ce soir, encore une fois... ça touche la main de Paqueta mais ça touche le ventre avant. Donc on ne peut pas donner en plus un carton jaune», dit le directeur sportif lyonnais, déplorant ainsi l'expulsion de son compatriote pour un second avertissement récolté en seconde période (71e). «Après il y a la main de Nagatomo aussi», poursuit Juninho, avec d'attaquer ouvertement M. Millot, au sifflet de ce choc du championnat. «C'est l'arbitre qui décide de la rencontre. Il a beaucoup souri, je pense qu'il s'est amusé un peu. [...] A partir du rouge de Paqueta, ça a été dur mais les joueurs ont fait beaucoup d'efforts physiques. On part avec un point mais surtout – et ce n'est pas la première fois – les arbitrages se ratent beaucoup contre nous !»

O MARSEILLE

Sampaoli arrive

Officiellement nommé à la tête de l'Olympique de Marseille vendredi, le technicien argentin Jorge Sampaoli a quitté le Brésil lundi pour une arrivée sur la Canebière ce mardi, d'après les informations du quotidien régional La Provence et de la radio RMC. Malgré cette arrivée en France, il est difficile de dire quand Sampaoli va pouvoir effectuer ses débuts sur le banc de l'OM. En effet, normalement, le coach de 60 ans doit observer une période d'isolement de 7 jours en raison du protocole sanitaire lié au Covid-19. Cependant, Marseille a la possibilité de demander une dérogation. Pour rappel, l'actuel 7e de Ligue 1 affronte Lille en championnat mercredi et Canet-en-Roussillon en Coupe de France dimanche prochain.





PANDÉMIE DE COVID-19

**163 nouveaux cas, 136 guérisons
et 4 décès en 24h**

FRAIS DE DÉPISTAGE DE COVID 19

Le virement des aides financières entamé en février



Les caisses de sécurité sociale ont entamé début février le virement des aides financières aux assurés sociaux concernés par les frais des examens de scanner, tests PCR et antigénique pour le dépistage de la Covid 19, selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. «La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos) ont entamé, au début du mois de février, le versement des aides financières sur les comptes CCP des assurés sociaux concernés par les frais des examens de scanner et tests PCR et antigénique pour le dépistage de la Covid 19», a affirmé hier le DG par intérim de la sécurité sociale au ministère, Faouzi Haouam, dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a expliqué que cette procédure a été formalisée par un arrêté interministériel

(Finances-Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale), rappelant que l'engagement des dépenses financières nécessite un ancrage juridique.

A cet effet, Haouam a souligné que les deux caisses ont été mobilisées pour prendre toutes les dispositions en vue d'assurer le meilleur accueil aux citoyens qui se présentent pour déposer leurs demandes, afin de réussir cette opération. Il a fait savoir que la Cnas et la Casnos ont commencé, en janvier dernier, à recevoir les demandes émanant des assurés sociaux affiliés, déposées et traitées au niveau des centres payeurs (CP) d'affiliation. «La première vague de demandes était importante» et l'opération «nécessitait un délai de traitement» des dossiers, a-t-il argué, sans pour autant donner de statistiques des dossiers réceptionnés. Néanmoins, il a tenu à rassurer que «toutes les demandes déposées au niveau des CP, ont été traitées

par la Cnas et la Casnos». Pour bénéficier de ces remboursements financiers, les concernés «doivent présenter uniquement l'ordonnance médicale et le résultat de l'examen du scanner thoracique pour le dépistage de la Covid 19 ainsi que les tests PCR et rapide antigénique», a-t-il rappelé. Le gouvernement avait décidé l'octroi d'aides financières aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et antigéniques pour diagnostiquer les contaminations à la Covid 19, d'un montant de 5 000 DA pour les frais engagés au titre de l'examen du scanner thoracique Covid 19, 3 500 DA pour les frais engagés au titre du test RT-PCR Covid 19, et 1 500 DA pour les frais engagés au titre du test rapide antigénique Covid 19. En vigueur depuis le 1er janvier 2021, pour une durée de six mois, cette mesure est «renouvelable en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique», rappelle-ton.

IL EST SUPPOSÉ ÊTRE CELUI D'UN YOUTUBEUR DISPARU Découverte d'un corps sans vie à Oran

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont repêché lundi un cadavre supposé être celui du youtubeur Fekri Benchenane, activement recherché depuis mercredi dernier. Le responsable de la communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le capitaine Abdelkader Bellala, a indiqué que le cadavre, repêché dans une zone rocheuse près de la crique Capo Rosso, dans la commune de Bir El-Djir, sera identifié par les

services médico-légaux. Des témoins ont confirmé cependant que les caractéristiques du cadavre et ses vêtements correspondaient à celles du jeune homme disparu, le youtubeur Fekri Benchenane dit Fekrinou, porté disparu lors d'une sortie pour faire du sport au niveau de la forêt "El Menzah" mercredi dernier. Cette disparition a provoqué un élan de sympathie et de solidarité où des centaines de personnes ont participé aux recherches.

Les services de la Protection civile ont également mobilisé de grands moyens pour le ratissage de la zone, à l'instar de l'équipe de recherche et d'intervention en terrain accidenté et de la brigade cynotechnique. Le corps a été retrouvé, dans une falaise menant à la plage de Capo Rosso, par un athlète qui connaît la région. Les services de médecine légale devront identifier le corps dans les prochaines heures, selon la Protection civile.

JOURNALISTE ET HOMME POLITIQUE Arezki Boumendil s'est éteint hier à Paris

Le journaliste Arezki Boumendil s'est éteint hier dans un hôpital parisien à l'âge de 65 ans. Il a été transféré d'urgence en France il y a deux mois mais sa maladie a eu raison de lui. Professeur émérite à l'INH de Boumerdès, il goûte à la presse au début des années 1990 en rejoignant l'équipe du quotidien La Nation nouvellement créé. Analyste politique hors pair, il

bifurqua naturellement vers la politique en intégrant les rangs du RCD avant d'être élu député à l'Assemblée nationale au milieu des années 2000. Il abandonne ensuite la carrière politique pour se consacrer au journalisme en créant son propre site d'information. Sa dernière lettre publiée sur sa page Facebook fut déchirante où il demandait l'aide de l'Etat

algérien pour sa prise en charge médicale dans cet hôpital français. Face à cette terrible nouvelle, la Direction et le collectif du journal Crésus présentent à sa femme ainsi qu'à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur profonde sympathie.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Au fil du jour

Qu'en est-il des règles d'hygiène de l'esprit ?

Par Rachid Ezziane

Al-Razi est un persan (de la Perse, ancien Iran) qui écrivait, comme tous ses contemporains perses en arabe. Il est surtout connu, comme nous l'avons mentionné, par ses écrits et travaux en médecine. Les historiens disent qu'il a débuté dans l'Alchimie, domaine très cher à tous les philosophes et autres empiriques de l'époque. Mais c'est dans la médecine qu'Al-Razi excellera et apportera même sa touche personnelle, telle que l'utilisation de l'éthanol en médecine, après l'avoir isolé de l'acide sulfurique. Rhazès fut aussi le premier à utiliser la démarche scientifique dans le diagnostic et à contribuer à l'organisation des hôpitaux pour y inclure la formation des médecins. Les orientalistes l'ont toujours classé dans la catégorie des libres-penseurs. N'empêche que de nos jours, une journée nationale lui est dédiée chaque 27 août en Iran. Pour le commun des mortels, il ne peut s'agir de médecine que lorsqu'on parle de maladie du corps. Or, pour Al-Razi, comme le corps, l'esprit a aussi besoin de règles (d'hygiène) pour pouvoir garder sa cohérence et sa lucidité. « Il est (comprenez la raison ou *Âaqil*) la plus grande des grâces d'Allah envers nous, la chose qui nous est la plus utile et la plus avantageuse. L'intellect (la raison) nous rend supérieur aux animaux dépourvus de raison, si bien que nous les possédons, les gouvernons, les soumettons et les utilisons de telle sorte qu'il en résulte des bénéfices pour eux et pour nous. C'est par l'intellect (*âaqil*) que nous avons saisi tout ce qui nous élève... », écrit Al-Razi. Comme quoi, pour avoir une vie spirituelle saine, il faut savoir commencer par utiliser sa raison et son intelligence.

Et pour pouvoir utiliser sa raison, n'est-il pas judicieux par refouler toutes les passions ? Certes, car notre éminent médecin incite sur la répression de la passion et son refoulement. Car le but de ce refoulement, c'est de corriger les mœurs de l'âme. « Cette mesure de supériorité par rapport à l'animal et ce genre de comportement venant de ce que l'on réfrène la nature, la plupart des hommes la possèdent, même si cela tient à une éducation et à un apprentissage. »

Et il faut aussi savoir comment contourner les imperfections de notre âme et essayer de les éviter ou les adoucir. Autre affect que l'homme doit maîtriser et canaliser pour une vie spirituelle équilibrée. Il s'agit de la passion amoureuse dont il faut se méfier, dit-il. Sans oublier l'orgueil qui mène à la détérioration de l'objet même de l'orgueil. « Celui qui s'enorgueillit n'accepte pas d'ajout ni d'acquisition ni d'emprunt à autrui quant à ce dont il s'enorgueillit en son âme.../... De même, celui qui s'enorgueillit de ce qu'il fait ne progresse pas par rapport à ce qu'il fait, parce qu'il n'est pas d'opinion que l'on puisse progresser là-dessus. Et qui ne progresse pas dans un domaine quelconque régresse », conclut-il...